Association Lozère Histoire et Généalogie

Jean, puis Etienne de Recoules, son fils, notaires de Mende, 3E2675 à 3E2677

Archives Départementales de la Lozère

(numérisations Jean-Albert Jouve)

de 1524 à 1545

Analyse de Philippe Maurice

3^E. 2675

Livre sextus de noble Jean de Recoules, notaire public royal de Mende, et quartus d'Etienne de Recoules, son fils, notaire de Mende.

Ce registre extensoire a été rédigé par Etienne de Recoules à partir des actes qu'il a personnellement reçus et de ceux de son père qu'il a retranscrits lors de la délivrance de grosses. Il est permis de penser que son père avait donc rédigé cinq registres extensoires et que ce registre a été rédigé par Etienne après ses registres *Primus* et *Tertius* qui sont encore conservés aux archives départementales (3^E. 2676 et 2677).

f° 1, le 3 décembre 1524, quittance par Pierre Brajon, de Changefèges, et autre Pierre, son fils, originaire de Changefèges, marié à Chabrit, dans la maison de feu Jean Malgoyres, laquelle maison est tenue et possédée par Jacques Malgoyres, fils dudit Jean, lequel Pierre Brajon fils est maintenant marié à Larchette (Balsièges) et agit avec son père, et avec sa licence, donnant quittance audit Jacques Malgoyres, de Chabrit, de huit livres et quinze sous tournois restant à solder auxdits père et fils de la somme de dix-huit livres et quinze sous tournois tel qu'il y a été condamné selon acte reçu par François Agasse, défunt notaire. Fait à Mende, en la boutique de Christophe de Pinedon, en laquelle vit Jean Malel, clerc, laquelle boutique appartient à noble Simon de Corsac, bailli de Mende, en présence dudit Jean Malel, de maîtres Pierre Hugonet et Antoine Jausion, notaires de Mende, et moi noble Jean de Recoules, notaire royal.

f° 2v°, le 15 janvier 1525 (ns), contrat de mariage entre Bonaventure Borrilhon, fils d'Etienne, vivant à présent en la borie de Faverelle, à Changefèges (Balsièges), et Jeanne, fille de Pierre Brunel le vieux, fils de Jean, de Changefèges. Assistés, le marié de son père, de Bertrand, son frère, de messires Pierre Michel et Pierre Reboul, prêtres bénéficiers de Mende, d'Antoine Brajon, de Badaroux, gendre dudit Etienne, et la mariée, de Jean et Pierre Brunel, ses aïeul et père, et Pierre Brajon, de Changefèges. Puis, ledit Pierre Brunel déclare qu'au temps passé son père lui fit donation pour cause de mariage de la moitié de ses biens, selon acte reçu par feu Jean Torrent, notaire de Mende, et de ladite moitié il donne en dot à sa fille un tiers de part desdits biens. Puis, Jean Brunel, père dudit Pierre, donne en dot à la mariée la moitié de la moitié des biens qu'il s'était réservés. Avec clauses.

f° 6v°, le 1er décembre 1523, transaction entre Antoine Folchier, du Bleymard, héritier de Jean Romey, défunt sonnailler de Mende, d'une part, et Agnès Romey, fille de Bernard Romey, lui-même fils dudit feu Jean Romey, à présent veuve de Raymond Paulet, de Rouffiac (Saint-Bauzile), assistée de son fils, Antoine Paulet. Ledit Folchier agit en se disant héritier

de son aïeul, ledit Jean Romey le vieux, père de Jean, autre Jean et Jacques Romey, et Marie Romey, fille de Jean Romey, de Chirac, et Dulcie Charrière, femme de Jean Romey. Folchier rappelle la cession à lui faite par Pierre Monnier, licencié en médecine de Marvejols et il demande la maison que Jean Romey le vieux avait à Mende, au pan de Champnau, que tient ladite Agnès. Ladite Agnès, défendeuse, explique que son aïeul, Jean Romey, lui léga, par testament reçu par Pierre Amat, notaire de Mende, le 5 août 1482, cent florins or et qu'il mourut, après quoi ledit Bernard, son père mourut également, laissant survivant maître Jean Romey, notaire, lequel maître Jean maria ladite Agnès avec Raymond Paulet, de Rouffiac, et lui donna en dot ledit legs, selon acte de Guillaume Jausion, défunt notaire de Mende, le 3 janvier 1495 (ns). En conséquence Agnès demande ladite maison en paiement de sa dot non soldée.

- f° 9v°, le 15 décembre 1526, quittance dotale par Jean Ozial, de Chabannes (Saint-Gervais), mari d'Astruge, sœur de Jeanne, femme de Pierre Galtier, de Changefèges, à ladite Jeanne, de quinze livres tournois, deux brebis, une couverture, un linceul et deux robes fourrées, en déduction de la dot constituée devant Etienne de Lasfons, notaire public.
- f° 10v°, le 15 décembre 1526, obligation de Jeanne, femme de Pierre Galtier, de Changefèges, fille de feu Etienne de Lasfons, de Balsièges, à Pierre Brajon, de Changefèges, de dix livres tournois, en raison d'un prêt.
- f° 11v°, le 14 novembre 1530, vente par Agnès, fille de Pierre Brunel, de Méjantel (Barjac), femme de Jean Peytavin, dudit lieu, à Jean Julien, meunier de Barjac, d'un champ contre onze livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Etienne Chabrit et André Albaric, notaires, Pierre Fournier, pêcheur de Mende.
- f° 13, le 24 novembre 1525, vente par Guillaume Tranchaceps, dit Galhard, et Jeanne, sa fille, veuve de Jean Rahons, de Chabrit (Saint-Gervais), à Jacques Malgoyres, agriculteur de Chabrit, d'un petit pré et d'un pastural sis à Chabrit, contre soixante livres tournois. Fait à Mende, au couvent des carmes, en présence de Pierre Frayce, prieur du couvent, et Bartholomé Vital, prêtre. Avec pacte de revente.
- f° 15v°, le 3 juin 1527, cession par Claude Tribulat, notaire public de Mende, à Antoine Richard, prêtre de Chalmels (Auroux), de deux champs sis audit mas, contre dix livres tournois.
- f° 16v°, le 19 juin 1520, vente par Privat Durand, d'Altayrac, à Jean Donarel, fils de Guillaume, dudit lieu, d'un champ contre deux livres et cinq sous tournois. Avec lods par noble Soubayrane Alamand, veuve de noble Guillaume de Montclar.
- f° 18, le 6 juin 1508, testament de Raymond Bot, forgeron de Mende, qui adresse des legs à la confrérie Saint-Eloy, dont il est confrère, à Jeanne, sa fille, pour la marier, à Astruge, sa fille, à Marguerite, sa fille, outre sa dot, à Béatrice, sa petite-fille, fille de Guillaume Bayle, à Marguerite, sa fille, femme dudit Guillaume Bayle, à Etienne, fils de feu Jean Mazel, et à Jeanne, sa femme. Il fait héritière universelle sa fille, Isabelle, femme de Raymond Bedos.
- f° 21, le 1^{er} septembre 1507, contrat de mariage entre Jean Dominique, fils de feu Barthélémy, d'Altayrac (Saint-Gervais), et Marguerite, fille de feu Guillaume Donarel, dudit lieu. La mariée se constitue en dot toute la dot qui lui fut constituée avec Jean Pascal, son défunt mari, le 8 septembre 1496.

- f° 22v°, le 3 novembre 1530, quittance par Raymond Tranchaceps, de Chanac, à Pierre Tranchaceps, de Bahors (Saint-Gervais), de quatre livres tournois pour la plus-value à la suite d'un échange fait entre eux le 26 octobre dernier.
- f° 23, le 3 décembre 1515, revente de cens à Jaucelin Brajon, de Chabannes (Saint-Gervais).
- f° 24, le 7 juin 1515, testament de Jean Brunel, de Changefèges (Balsièges), qui adresse des legs à Isabelle, sa femme, à Guigon, son fils, prêtre, à Jacques et Pierre, ses autres fils, et qui nomme héritier universel son autre fils, Pierre le vieux, auquel il substitue, Jacques, puis Pierre le jeune, ses fils, puis autre Pierre Brunel, son neveu, fils de Jean, et qui veut que son fils, le dit Guigon soit gouverneur de ses biens, puis audit Pierre, il substitue ledit Guigon. Il ajoute des legs à Catherine, sa nièce, fille de Jean Brunel. Il nomme exécuteurs testamentaires Pierre Brajon, de Changefèges, et Antoine Malaval, d'Anglade (Brenoux).
- f° 26, le 8 octobre 1524, vente par Pierre et Jean Vital, père et fils, agriculteurs de Bramonas (Barjac), à Jean Badaroux, de Larchette (Balsièges), agriculteur, d'un chasal sis à Bastide (Balsièges), contre huit livres tournois.
- f° 27, le 31 mai 1526, vente par Antoine Claret, de Bramonas (Balsièges), audit Jean Badaroux, de droits qu'il a au mas de Bastide.
- f° 29, le 10 août 1527, quittance générale par Guillaume Constans, de Saint-Martin du Born, comme mari d'Isabelle, fille de Jacques Michel, défunt tisserand de Mende, à Guillaume Paradis, peigneur de Mende, mari d'Antonie Michel, de Mende, sœur d'Isabelle, de deux livres, deux sous et six deniers tournois, en diminution de la dot constituée à ladite Isabelle.
- f° 30, le 18 avril 1524, quittance par Jean Destrictis, cordonnier de Mende, à Ysens, sa femme, fille de Claude Planchon, de Servières, de douze livres tournois de sa dot.
- f° 30v°, le 11 septembre 1523, quittance par Gilles Gilemande, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, à Antoine Avinhon, prêtre de Saint-Martin du Born, et à son frère, Guillaume Avinhon.
- f° 31v°, le 14 septembre 1524, vente par Jean Tichit, du Born, à Antoine Avinhon, prêtre de Saint-Martin du Born, d'un *cadale* et un ortil sis au Born, appelé *de Melarda*, contre douze livres tournois.
- f° 32v°, le 14 juin 1529, quittance par Antoine Raymond, fils de feu Pierre, agriculteur de Saint-Martin, à Jean Raymond, son frère, dudit lieu, de tous ses droits familiaux. Avec quittance générale, le 6 mai 1529, au même Jean Raymond par Antoine Delmas, de Saint-Martin, mari d'Agnès, fille de Pierre Raymond et sœur de Jean.
- f° 34, le 18 septembre 1529, quittance dotale par Pierre Chaulhac, fils d'Etienne, mari d'Enimie, fille de Guillaume Marco, de Saint-Martin, audit Guillaume Marco.
- f° 34v°, quittance par Etienne Brunel, fils de feu Pierre, de Brugière (Rieutort), à Jean Brunel, de Saint-Martin, de tous ses droits familiaux.
- f° 35v°, le 20 octobre 1530, quittance par Etienne et Jacques Fornier, frères, d'Altier, héritiers de Guillaume Fornier, défunt prêtre bénéficier de Mende, à Anne, veuve de Pierre Lucha, hôte de Mende, de vingt-deux livres tournois en déduction du prix d'une maison. Fait à Mende, en la maison de Pierre Michel, prêtre bénéficier de Mende, en présence dudit

Michel, de Gérald Cortusson, notaire, Pierre Alia, dit Esponguete, et Jean Baldos, prêtre bénéficier de Mende.

- f° 37, le 6 août 1525, testament d'Isabelle, fille de feu Raymond Bot, forgeron, veuve de Raymond Bedos, aussi forgeron, de Mende, atteinte de la peste. Elle élit sépulture au grand cimetière Saint-Pierre de Mende, au tombeau de son père, si cela lui est permis, et sinon au cimetière des carmes au tombeau de ses autres parents, et si elle ne peut y être accueillie du fait de la peste, qu'elle soit inhumée au cimetière de l'église Saint-Gervais, et qu'ensuite, quand il n'y aura plus de péril que son corps soit exhumé et inhumé audit tombeau de son père. Elle adresse des legs à ses sœurs, Marguerite, femme de Pierre Quintin, des Estrets (Saint-Bonnet-de-Chirac), et Astruge, à sa mère, Isabelle, femme d'Antoine Brolhet, de Mende, à Jean Dumond, son neveu, et à Michel Galhard, prêtre, vicaire de Saint-Gervais. Elle nomme héritiers universels, François et Jean, ses fils. Elle nomme exécuteurs testamentaires, Antoine Brolhet susdit, Pierre de Lasfons, tisserand, son voisin, et Philippe Bedos, d'Ispagnac. Fait à Mende, au faubourg, au lieu dit de ganière, dans le pré de l'héritier de Pierre Brugier, au bord du champ, où la testatrice est retirée, et où son mari et ses autres enfants sont morts de la peste, en présence de Antoine Galhard, prêtre vicaire de Saint-Gervais, Antoine Brolhet, Pierre de Lasfonts, Jean Vital, serrurier, Jacques Malaval, brassier, Etienne Roquete, tisserand, Jean Ginhoux, fils d'Antoine, cordier, Privat Bolet, brassier, Antoine Mayssonier, dit Hostalou, pareur de draps, Avec codicille le 8 août, par ladite Isabelle, fait au même endroit, en présence de Pierre de Lasfons, Jean Vital, Jean de Farges, prêtre bénéficier de Mende, et Simon Fulci.
- f° 40v°, le 27 juin 1524, constitution de titre clérical par Pierre Bastide, prêtre de Mende, en faveur d'Aldebert Proset, clerc, neveu dudit Bastide, de Beauregard (Fau-de-Peyre). Fait à Mende, en présence de Vital Masso, sous-diacre, et Laurent Bertrand, sergent royal, de Mende.
- f° 41v°, le 16 décembre 1523, quittance dotale par Jean Solinhac, de Mende, mari de Claude, fille de feu Etienne Aldebert, du manse del Aldebert près de Nirmont (Badaroux), à Antoine Aldebert, originaire dudit mas ou borie des Aldebert ou de Nirmont, frère de Claude, de sept livres tournois, sept gros et dix deniers tournois. Fait à Mende, en présence de Pierre de Boda et Etienne de Recoules, notaires, Guillaume Molherat, forgeron de Mende, Pierre Savi, barbier de Serverette, par moi Jean de Recoules, notaire de Mende.
- f° 42v°, le 27 février 1524 (ns), quittance par Jean Cordesses, de Bramonas (Barjac), comme mari de Béatrice, sa femme, fille de Jean de Lasfons (*de Fontibus*), à Michel de Lasfons, du mas de Lasfons (Saint-Bauzile), fils et héritier dudit Jean de Lasfons, de six livres tournois d'une part, et huit livres tournois, d'autre part, et aussi quatre livres tournois, du reste d'un acte reçu par Jean Julien, notaire de Mende, inscrit dans le livre de raison dudit Michel et signé, et aussi de sept livres tournois, qui en tout font la somme de vingt-cinq livres tournois, et cela en déduction de la dot constituée à ladite Béatrice avec ledit Cordesses, selon acte reçu par notaire public. Fait à Mende dans le portique épiscopal, en la boutique de moi notaire, en présence d'Antoine Molto, hôte, François Bonnet, de Mende, et Jean Constans, prêtre de Balsièges, par moi Jean de Recoules.
- f° 43v°, le 5 mars 1524 (ns), quittance par Raymond Runel, des Fonts (Saint-Bauzile), en tant que fils de Jean Runel et de Guigone, comme succédant à la dot de sa mère, outre les autres reconnaissances reçues par Jean Julien, notaire, à Michel et Jean de Lasfons, oncle et neveu, de Lasfons (Saint-Bauzile), absent, mais Pierre de Lasfons, prêtre, oncle desdits Michel et Jean, de trente-sept livres tournois de la dot de Guigone.

- f° 44v°, le 30 décembre 1525, quittance par Guillaume de Saint-Bauzile, de Saint-Bauzile, comme mari de Guigone, fille de Jean de Lasfons, à Michel de Lasfons, frère de ladite Guigone, et à Jean de Lasfons, neveu de ladite Guigone, des Fonts, de seize livres tournois, dix sous, des robes et linceuls, et d'une génisse et deux brebis, en diminution de la dot constituée à Guigone avec Guillaume, selon acte de Bernard Liborel, notaire de Montialoux. Fait à Mende, en présence de Nicolas de Guyn, notaire de Mende, et Antoine Claret, de Bramonas.
- f° 45, le 24 février 1526 (ns), quittance par probe homme Etienne de Lasfons, de Lasfons (Saint-Bauzile), à Michel de Lasfons, son frère, et Jean de Lasfons, leur neveu, dudit lieu, de tous ses droits familiaux moyennant la somme de quarante livres tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Vacheri et Vital Enjalvin, notaires, et Vital Chapsier, prêtre.
- f° 46v°, le 1er mai 1529, quittance par Raymond de Lasfons, fils de feu Jean, originaire de Lasfons, à présent de Saint-Bauzile, à Michel de Lasfons, son frère, et Jean de Lasfons, fils de Guillaume de Lasfons, leur neveu, de tous ses droits familiaux moyennant la somme de soixante livres tournois. Fait à Mende, en présence de Jean Vital, serrurier de Mende, Jean Trémolet, de Méjantel (Barjac), et Pierre Delhom, de Lasfons (Saint-Bauzile).
- f° 48, clause de testament de Jacques Michel, tisserand de Mende défunt, en faveur de sa fille, Blare. Il avait aussi adressé des legs à Catherine et Marguerite, ses filles. Il avait nommé héritières universelles sa fille, Antonie, et sa femme, Falquette. Il avait testé le 17 juin 1506 en présence de frère Jean Petit, des carmes de Mende, Jean Petit, son beau-frère, Privat Chaptal, Jean Vielledent, tisserand, et d'autres, devant Jean de Recoules. Puis il avait codicillé le 20 dudit mois.
- f° 49, le 11 mai 1512, contrat de mariage entre maître Jean Ros, notaire public de Mende, et noble Delphine de Mezeyrac, fille de noble Jean de Mezeyrac, seigneur de Nogaret (Aunac, diocèse de Viviers), assistés, le marié de noble Jean de Bressoles, de maître Pierre Martin, bachelier ès lois, Jean Torrent, Etienne Chabrit, Jean Durand, notaires de Mende, et la mariée de son père qui agit en son nom, de Guillaume de Plansoles, seigneur de la Bastide (Belmont, diocèse de Viviers), et Antoine de Chausives, de Chausives. Le père de la mariée lui constitue en dot quatre cents livres tournois, et les robes constituées à ladite Delphine avec noble Jean Granier, défunt mari de Delphine. Fait à Mende, en l'oustal qui est à Jean Moys, apothicaire de Mende, dans lequel vit actuellement Aldebert de Lasfonts, dit Bertho, en la petite chambre qui est sur l'étable, en présence de noble Jean de Bressoles, de Pierre Martin, bachelier en droits, maîtres Jean Torrent, Etienne Chabrit, Jean Durand, notaires, nobles Guillaume de Plansoles, Jean de Chausives, et aussi Pierre de Lasfons, hôte, fils dudit Aldebert, hôte et tisserand de Mende, par moi noble Jean de Recoules, notaire royal. Avec ratification dudit contrat, le 16 juillet 1512, par Pierre de Mezeyrac, fils dudit noble Jean de Mezeyrac, de Nogaret. Fait à Mende, en présence de Pierre de Strade, prêtre, vicaire ou recteur de Saint-Gervais de Mende, Vital Maurin, prêtre, François Cayrel, notaire, Pierre Dumond, pelletier, et Claude Quintin.
- f° 52v°, le 16 août 1520, vente par Mathieu Jordan, tisserand de Mende, à Jean Vital, couvreur de Mende, dit Calha, d'une maison de trois étages, avec un verger contigu, sis au pan de Champnau, dans la charrière dite *lo golagou*, contre cinquante-six livres tournois. Avec ratification par Françoise, femme de Jordan, de ladite vente. Fait à Mende, en présence de Jacques Runel, prêtre.
- f° 55, le 17 juin 1506, testament de Jacques Michel, tisserand de Mende (voir plus haut).

- f° 57, le 24 août 1520, testament de probe homme Guillaume Vanel, blanchisseur et borcier de Mende, malade, qui élit sépulture au cimetière Saint-Pierre de la cathédrale, au tombeau de son défunt père et de ses parents. Il adresse des legs à Cénote Balmas, sa femme, fille de Vincent Balmas, à Marguerite Vanel, sa fille, à Jean Vanel, prêtre, son frère, à (Raymond? mal numérisé), et autre Jean, ses frères, et Isabelle, sa sœur, et à chacun de ses neveux et nièces (non prénommés). Puis il nomme héritier universel Dominique Vanel et lui substitue ladite Marguerite Vanel, sa fille. Il nomme exécuteurs testamentaires Etienne Martin, notaire, et Antoine Ynard, de Mende. Fait à Mende, en présence de Pierre Frayce, prieur des carmes de Mende.
- f° 59, le 7 mars 1526 (ns), contrat de mariage entre Mathieu Gralhou, bastier, de Quézac, fils de feu Martin, et Philippa, fille de maître Guillaume Clapier, notaire de Mende. Avec la mariée jurent son père, Guillaume Clapier, maître Antoine Clapier, notaire, André Vigier, hôte de Mende. Puis le père de la mariée lui constitue en dot quatre-vingts livres tournois et les robes qu'il lui avait constituées avec feu Etienne Salas, des Andes (Servières), ainsi que deux linceuls et deux couvertures, selon acte reçu par Etienne Chabrit, notaire de Mende. Et il ajoute aussi une gonelle et une cote en tissu de France de couleur.
- f° 60v°, le 24 février 1526 (ns), quittance des biens familiaux par probe homme Etienne de *Las Fons*, de *Las Fons* (Saint-Bauzile), à Michel de Lasfons, son frère, et Jean de Lasfons, leur neveu, de Lasfons, moyennant quarante livres tournois. Et quittances réciproques des autres en sa faveur.
- f° 62, le 27 août 1527, vente par Raymond Coderc, agriculteur, de Barjac, à Etienne Borrilhon, laboureur, originaire de Changefèges (Balsièges), à présent de la borie de Farelle, d'un champ contre vingt livres tournois. Fait à Mende, en présence d'Antoine de La Peyre, dit Lamyt, tailleur, Jean Moli, tisserand et peigneur, et Bernard Liborel, blanchisseur, de Mende.
- f° 63, le 5 août 1504, vente par Jacques Chantarel, serrurier de Mende, à la confrérie Saint-Eloy, fondée dans le couvent des carmes de Mende, représentée par ses baillis, Guillaume Cros, cardeur, et Jean Raydon, forgeron de Mende, d'une carte de froment de cens mesure de Mende, contre deux livres tournois et demi.
- f° 64v°, le 12 avril 1505, quittance par Pierre Massadaur, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, à Guillaume Massadaur, son frère, fils de Jean, et à Astorg, son autre frère, de Chalhac (Saint-Etienne-du-Valdonnez). Avec quittance des biens familiaux du même aux mêmes.
- f° 66, le 3 février 1501 (ns), vente par Françoise, femme d'Etienne Brengier, d'Altayrac (Saint-Gervais), à Jean Donarel, fils de Guillaume, dudit lieu, d'un champ contre six livres et quinze sous tournois. Fait à Mende, en présence de noble Vital de Recoules, notaire, père et géniteur du notaire récipiendaire, Jean Romey, dit Sonnailler, notaire, Guillaume Anjalvin, clerc, fils de maître Jean Enjalvin, notaire royal.
- f° 67v°, le 25 novembre 1505, quittance par Etienne Pessade, de Bramonas (Barjac), à Jean Rochebaron, du Chastelnouvel (Saint-Gervais), de la dot d'Alaycette, femme de Rochebaron et fille de Pessade, morte sans enfant. Fait en présence de Guillaume Vital, du Chastelnouvel, fils de Vital Vital, et Raymond Vital, son frère, prêtre.
- f° 68, le 8 septembre 1515, cession par Privat Donarel, d'Altayrac, fils de Barthélémy, de Saint-Gervais), à Pierre Garin, d'Altayrac.

- f° 69v°, le 8 avril 1521, quittance dotale par Pierre Ferrier, de Changefèges (Balsièges), mari d'Astruge, fille d'Artaud Paulet, de Valdu (Saint-Bauzile), à André Delclaus, de Coulagnet (Saint-Gervais), absent, représenté par Antoine Ramvier, donataire d'André. Fait à Mende, en la charrière publique, près de la place principale de Mende, au tabulaire de la maison de Jean Hébrard, près de la maison de l'héritier de Guillaume Vanel, borcier et mercier, en présence de Pierre Arbosson, Jean Ponhet et Pierre Oziol, de Chabrit.
- f° 70, le 7 janvier 1502, quittance des biens familiaux par Raymond Bedos, fils de feu Pierre, forgeron de Mende, originaire de Pommiers (Cultures), à Jean Bedos, son frère, de Pommiers, de ses droits familiaux moyennant trente livres, et son trousseau nuptial constitués lors de son contrat de mariage avec Isabelle, fille de Raymond Bot. Fait à Mende, en la maison dudit Raymond Bot, forgeron, en présence de Jean Linhol, dit Bardel, sellier, Jean Moys, apothicaire, Jean Petit, forgeron, fils d'Astorg, Pierre Champes, cardeur, de Mende, et Jean Bonald, de Vitroles (Rieutort).
- f° 71v°, le 20 avril 1517, quittance dotale par Pierre Ferrier, de Changefèges (Balsièges), mari d'Astruge, fille de feu Durand Paulet et d'Hélix, autrefois de Valdu (Saint-Bauzile), à ladite Hélix, femme d'André Del Claus, de Coulagnet, et veuve de Durand Paulet, de Valdu.
- f° 72, le 14 novembre 1525, quittance des biens familiaux par Pierre Raymond, fils de feu Pierre, de Saint-Martin du Born, à Jean Raymond, son frère, dudit lieu.
- f° 73, le 18 mai 1527, testament de Catherine, fille de feu Bartholomé Achard, femme de Guillaume Masoyer, carrier de Mende, et veuve de Jean Tranchaceps, dit Galhard, de Mende, qui adresse des legs à Delphine, sa fille née dudit Masoyer, et qui nomme héritière universelle Isabelle Masoyer, sa fille. Elle nomme exécuteurs testamentaires messire Antoine Achard, notaire, Ymbert Achard, ses frères, Jean Hébrard, marchand, et Jean Michel, tisserand.
- f° 74v°, le 23 août 1516, contrat de mariage entre Jean Mossier, fournier et tisserand de Mende, et Jeanne Frayce, fille de Pierre Frayce, de Frayce (Laubies). La mariée agit avec licence de son père, et de frère Pierre Frayce, prieur des carmes de Mende, oncle de la mariée. Le père de la mariée lui constitue en dot la même somme et le même trousseau que ledit Pierre Frayce et Jean Frayce, fils et héritiers de Privat, donnèrent en dot à la mariée avec Jean Serveyre, fils de Guillaume, de Montméjan (Ispagnac), selon acte reçu par moi notaire, le 22 juin 1503. Fait à Mende, au couvent des carmes, dans le cloître du couvent, entre la chapelle Sainte-Marie de la Consolation et la chapelle Saint-Michel archange, à savoir près de la chapelle dite du chapitre, en présence de frères Guillaume Bossuge, professeur en théologie, Louis Vigier, dudit couvent, et Barthélémy de Recoules, clerc, fils du notaire récipiendaire, à savoir Jean de Recoules, notaire.
- f° 76v°, le 22 novembre 1511, vente à Jean Gratades, sellier de Mende, pour lui et pour Antoine Solinhac, forgeron de Mende, baillis de la confrérie Saint-Eloy du couvent des carmes, avec l'accord de Guillaume Cros, cardeur, et Jacques Chantarel, serrurier, leurs conseillers, par Jacques Pascal, de Chabrit (Saint-Gervais), fils de feu Jean, d'un cartal de froment mesure de Mende de cens.
- f° 77v°, le 11 juin 1505, vente à Guillaume Cros, cardeur, et Jean Boydon, forgeron de Mende, comme baillis de ladite confrérie, et Raymond Bot, forgeron, et Jacques Chantarel et Jean Vital, serruriers, Antoine Brolhet, cardeur, Jean de Bosc, forgeron, Pierre Chantemerle, forgeron, Pierre Champes, cardeur, Antoine Vital, serrurier, par Pierre Arbosson, de cinq

- quartes de froment de cens mesure de Mende, contre douze livres et dix sous tournois. Avec promesse de revente.
- f° 79v°, le 10 août 1508, vente de cens à la même confrérie représentée par Jean et Antoine Petit, forgerons de Mende, baillis de la confrérie, conseillés par Antoine Chapelain, serrurier, et Pierre Salem, forgeron, leurs conseillers, par Pierre Dumas, de Chalmete (Saint-Gervais), d'un cartal de froment de cens mesure de Mende contre cinq livres tournois. Avec promesse de revente.
- f° 81v°, le 16 décembre 1527, testament de Jaucelin Brajon, agriculteur de Chabannes (Saint-Gervais), fils de feu Jean Brajon, dudit lieu, atteint de pleurésie, qui adresse des legs à sa femme, Vital, qui a été dotée par Jean Boniol, de la Vernède (Bédouès), à Jeanne, sa sœur, veuve de Jean Rovière, de la Roche (Barjac), et qui nomme héritier universel Jacques Brajon, son frère.
- f° 83, le 23 février 1527 (ns), quittance par Françoise, veuve de Jean Malachane, de Mende, et Pierre Malachane, leur fils, héritier dudit feu Jean, à Barthélémy Bragier, de Croset (Chadenet), héritier de feu Claude Malachane, de Croset (Chadenet), de sept livres, sept sous et six deniers en déduction d'un accord passé devant Jean Bernard, défunt notaire.
- f° 83v°, le 3 novembre 1530, quittance par Claude Bressons, de Herm (Saint-Flour-de-Mercoire), tant pour lui que pour Marguerite, fille de Jean Daude, de Chayros (Saint-Julien-du-Tournel), à Gérald Ferrier, de Croset (Saint-Gervais).
- f° 84v°, le 25 mai 1527, quittance dotale par Raymond Malaval, de Malaval (Brenoux), mari d'Astruge, fille d'Etienne Sirvens, agriculteur quand il vivait des Bories (Saint-Gervais), à autre Etienne Sirvens, frère d'Astruge, fils dudit feu Etienne, agriculteur des Bories près de Mende, de soixante-dix livres tournois, une cote en tissu de France de brunette, une gonelle en tissu rouge, deux couvertures et deux linceuls, en diminution de la dot constituée par ledit Etienne, son frère, devant Jean Dedomps, notaire. Avec une autre quittance, le 26 juillet 1527 par le même au même pour dix livres tournois.
- f° 85, le 14 février 1511 (ns), quittance des biens familiaux par Jeanne, fille de maître Jean Ros, notaire de Mende, en raison de son mariage contracté le 4 février de cette année avec noble Jean D'Alauzieyre, de Saint-Geniez-Rive-d'Olt, diocèse de Rodez, fils d'Antoine, par acte reçu par moi, laquelle majeure de quatorze ans et mineure de vingt-cinq, donne quittance des biens familiaux à son père. Fait à Mende, en présence de noble maître Antoine de Gorsac, bachelier ès lois, recteur de la Fage, diocèse de Rodez, originaire et habitant de Mende, Vital Maurin, prêtre, noble Privat de Corsac, écuyer, frère dudit Antoine, Privat Albi, serviteur de Déodat Robert, marchand, et Pierre Bernard, notaire de Saint-Geniez.
- f° 87v°, le 9 octobre 1529, vente par Maurice Ribeyroles, du Born, à Antoine Avinhon, prêtre du Born, d'un petit champ contre six livres tournois.
- f° 88v°, le 21 avril 1526, ratification de la vente faite à Antoine Avinhon, prêtre du Born, par Jean Tichit, du Born, le 14 septembre 1524, par Antoine Tichit, fils dudit Jean. Fait à Mende, en présence de Jean Sarrazin, prêtre du Born.
- f° 89, le 10 février 1494 (ns), testament d'André Duclaux, agriculteur de Coulagnet (Saint-Gervais), qui adresse des legs à Catherine Mazel, sa femme, à Bartholomé, son neveu, fils de Vital Crosat, de la Roche (Rieutort), à Philippe Mazel, son oncle, à Catherine, sa sœur, à Agnès, Marguerite, Astruge et Pierre, ses neveu et nièces nés de Pierre Mayrand et Cécile, à

Agnès, sa nièce, femme de Jean Saurin, à Gonet, Jeanne et autre Jeanne, enfants de Jean Hermentier et Catherine, ses neveu et nièces, à Vital et Pierre, fils de Jean Fabri. Il nomme héritière universelle Isabelle, fille de Jean Hermentier, sa nièce. Fait par moi, Jean de Recoules, notaire de Mende.

f° 93, le 30 août 1514, obligation de Jean Daude, dit Getelle, fourreur et tisserand de Mende, à Guillaume Baron, marchand de Mende, de dix livres et dix sous tournois.

f° 95-99, inexistants.

- f° 100, le 7 juin 1550, vidimus reçu par Etienne de Recoules, notaire, du testament de Claude Jamerot, prêtre originaire de Langogne, prieur de Bagnols, dressé par André Coignet, official de l'évêque de Mende, à la demande de Jean Gely, prêtre, et des autres prêtres de Langogne, lequel a été rédigé sur parchemin en pays d'Auvergne, sous le sceau du baillage royal de Haute Auvergne, lequel est montré à Vital Chavalier, Antoine Achart, Antoine Tribulat, Aldebert de Roquoles, Jean de Roquoles, Gérald et Privat Cortusson, Vital Enjalvin, et Jacques de Roquoles, présents. A savoir que le 1er juin 1546, à Aurillac, devant Pierre de Claveres, licencié ès lois, conseiller du roi, juge et garde du sceau royal, maître Pierre de Cros, notaire royal, reçoit le testament de Claude Jamarot, prieur de Bagnols, gisant malade, qui élit sépulture en l'église Saint-Géraud d'Aurillac et qui adresse des legs à Jacques Jamerot, son frère, religieux de Langogne, Marguerite de Jamerot, sa nièce et fille de Vidal Jamerot, son frère, et les degecte de ses biens. Il nomme héritier universel Vital Jamerot, son frère, auquel il substitue le premier mâle en vie dudit Vital.
- f° 104, le 4 août 1555, procuration d'Etienne Bergogne, Jean Delmas, son gendre, Vital Pons et Guillaume Bonicel, de Mende, pour agir devant la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 104v°, le 20 avril 1555, procuration de Pierre Méjan, bachelier en droit, habitant d'Ispagnac, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 105, le 3 mars 1555 (ns), appel devant l'official de Mende, de noble Philippe de Lyssac, de Sainte-Enimie, contre Raymond Pradelhes, prêtre de Laval près de la Canourgue. Suivi d'une procuration dudit Raymond Pradelhes.
- f° 106, le 23 juillet 1542, enquête par André Coignet, prêtre, docteur en décret, vicaire et official de Mende, à la demande du vicaire de l'archevêque de Narbonne, qui l'a informé que Jean de Chasalmartin, prêtre, bachelier en décret, bénéficier en la cathédrale de Mende où il a une chorérie annexe de sa chapellenie de Saint-Privat, recteur d'une église paroissiale dans le diocèse de Narbonne, âgé de soixante-quatorze ans ou plus, est malade d'une longue infirmité de laquelle il gît à Mende, depuis trois semaines après le dimanche de Pâques, et ne peut se rendre à Narbonne, ni à pied ni à cheval, sans grand danger pour lui. Comparaissent alors plusieurs témoins. Raymond de Grandmont, archidiacre, âgé de cinquante-huit ans, ayant bonne mémoire de cinquante ans, confirme les faits et dit qu'il a été le disciple de Chasalmartin au tout début de sa mémoire, lequel Chasalmartin qui avait alors vingt-cinq ans l'a enseigné. Pierre Pelissier, chanoine de Mende, âgé de cinquantecinq ans, ayant mémoire de quarante-cinq ans, qui confirme les faits et qui dit qu'il a été disciple dudit Chasalmartin, son précepteur, en la ville de Mende, et qu'il a soixante-dixhuit ans ou plus. Noble Raymond Colonel, prêtre, âgé de soixante ans, de bonne mémoire de cinquante, confirme les faits et dit avoir été disciple dudit Chasalmartin qui est âgé de quatre-vingts ans environ. Pierre Rossald, prêtre bénéficier de Mende, âgé de quatre-vingts ans, de bonne mémoire de soixante-dix, confirme les faits et dit qu'il a mémoire que ledit Chasalmartin a été chambrier et bachelier aux écoles des arts de Mende, et qu'ils sont du

même âge et qu'il a longtemps tenu et tient encore sa chorérie de Mende annexe de la chapelle Saint-Privat de Mende. Guillaume Malaboche, bachelier ès arts, prêtre, âgé de soixante ans, bonne mémoire de cinquante, confirme les faits. Jean Runel, bourgeois, et premier consul de Mende, âgé de quarante-huit ans environ, bonne mémoire de quarante ans, confirme les faits. Jacques Bayssenc, notaire royal, second consul de Mende, âgé de quarante-cinq ans et plus, bonne mémoire de trente-cinq, confirme les faits. Vital Ynard, marchand de Mende, âgé de cinquante-huit ans, bonne mémoire de quarante-huit, confirme les faits et dit que ledit Chasalmartin, depuis qu'il a mémoire, a été bachelier des écoles d'arts de Mende, et qu'il est vieux de quatre-vingt ans. Robert Borguyneau, apothicaire, serviteur de Jean Cavalier, apothicaire de Mende, âgé de vingt-huit ans, bonne mémoire de vingt ans, confirme les faits. Reçu par Etienne de Roquoles.

- f° 109v°, le 31 octobre 1555, procuration de Jean Gely, chirurgien de Mende, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges
- f° 110, le 30 octobre 1555, procédure d'enregistrement pour Pierre Saint-Chély, prêtre originaire de Begus (Noalhac), qui a été molesté par Jean Richard, dit Coronat, prêtre, et Vital Richard, son père, d'Allenc, et qui a fait appel et obtenu des lettres de Raynat, cardinal prêtre de Saint-Angel, au nom du pape.
- f° 112, le 2 novembre 1555, constitution de titre clérical par Jean Bossebert, d'Apcher, pour son fils, Jean Bossebert, clerc. Avec quittance par le dit fils.
- f° 113v°, le 30 décembre 1554, vente, contre dix-sept livres tournois, à Gabrielle, femme d'Hugot Meyssonier, mercier de Mende, par maître François Dumas, licencié en droit, François Malel, notaire royal, et Jean Croset, hôte, comme syndics Mende et administrateurs de l'hôpital des pauvres de Mende, d'un ouvroir sis au pan du Chastel qu'ils possèdent selon donation pour cause de mort, constatée par moi Etienne de Roquoles, notaire, à la demande de Jean Richard, tisserand de Mende, mort de l'épidémie de peste. Fait à Mende, en présence d'Etienne Chabrit, Bertrand Basset, notaires, et autres. Et moi, Etienne de Roquoles, notaire de la cour épiscopale de Mende.
- f° 114v°, le 19 mai 1556, appel devant l'évêque de Mende, pour Jacques Archier, du Malzieu, neveu de Guillaume Archier, et frère de Pierre Archier. Reçu par Etienne de Roquoles.
- f° 115, le 5 décembre 1553, enregistrement des lettres de provision apostolique données à Rome le 3 des calendes de septembre 1553, (30 septembre 1553) en faveur de noble Pierre Grégoire, prêtre, bachelier en droit, du décanat de Marvejols et du prieur de Saint-Sauveur-de-Peyre.
- f° 117, le 3 septembre 1531, vente par noble et puissant écuyer Etienne d'Olmières, seigneur de Bussac et de Recoulettes, à noble et puissant écuyer Guinet d'Olmières, seigneur de la Souquairie, son frère, présent, de quarante setiers de froment en mesure de Millau, à porter à Mende, de cens, avec la seigneurie directe, les lods et autres droits, sur les biens et rentes de Lugagnac, diocèse de Rodez, à solder à la Saint-Michel, contre quatre cents livres tournois que ledit noble Etienne reconnaît avoir reçues de son frère. Fait au château de Recoulettes, en la basse salle dudit lieu, en présence de Jacques Linhol, dit Bardel, de Mende, Bartholomé de Laussède, Michel Folque, de Millau, Michel Flageac, de Furnon, diocèse d'Agen, par moi Etienne de Recoules, notaire épiscopal de Mende.
- f° 118, le 22 août 1533, fondation d'obit au collège Saint-Privat de la Roche, au faubourg de Mende, par Pierre Ferrier, prêtre de Mende. Reçu par noble Etienne de Recoules, notaire

- épiscopal, et transcrit après sa mort par moi, Jean de Recoules, son fils, notaire épiscopal de Mende.
- f° 119v°, le 6 février 1530 (ns), quittance par Jacques Fornier, de Rochette (Altier), comme cohéritier avec son frère Etienne Fornier, de Guillaume Fornier, défunt prêtre bénéficier de Mende, à Pierre Lucha, hôte de Mende, de vingt livres tournois pour le prix de vente d'une maison. Fait à Mende, en présence de Jean de Lasfons, fils de Raymond, Durand Barrando, Jean Destritis, de Mende, par noble Jean de Recoules, notaire royal.
- f° 121, le 8 mars 1530 (ns), quittance par Etienne Fornier, de Rochette-Haute (Altier), cohéritier de Guillaume Fornier, défunt prêtre bénéficier de Mende, à Pierre Lucha, hôte de Mende.

f° 124 et 125, inexistants

- f° 126, le 22 janvier 1551, insinuation par André Coignet, vicaire épiscopal, et Antoine Tribulat, bachelier en droit et procureur fiscal de l'évêque, à la demande de noble Armand de Synzelles, écuyer, seigneur de Brengeyres et de Plantat (Saugues), et des habitants de Plantat, de la transaction passée le 12 octobre 1493 entre le curé ou vicaire perpétuel, le prieur, et les prêtres de Saugues, d'une part, et Guillaume de Chalançon, en son vivant, chevalier, seigneur de Rochebaron et de Plantat, et les habitants de Plantat, pour la dotation, le service et autres qualités de la chapelle Sainte-Marie immémorialement édifiée audit Plantat, joint à celle-ci un cimetière où sont enterrés les trépassés du lieu, pour qu'y soient fait le service, les baptêmes, mariages et sépultures.
- f° 131, le 13 août 1552, appel d'Aldebert Monnier, prêtre et chanoine de Marvejols, contre Etienne Castaing, prêtre hebdomadier de Marvejols.
- f° 132, le 14 août 1552, appel de Joachim Morrebrun, prêtre de Sainte-Colombe-de-Montauroux.
- f° 135, en 1552, appel de Blaise Botun, prêtre de Quézac, contre Jean de Ylice, prêtre et chanoine de Quézac.
- f° 137, le 16 mars 1551, appel de Jean Chappel, d'Umbret (Saugues), représenté par noble Albert de Recoules.
- f° 138, le 25 mars 1530 (ns), quittance des biens familiaux par Bertrand Donarel, fils de feu Jean, d'Altayrac (Saint-Gervais), à son frère, Jean Donarel. Fait à Mende, en présence de nobles Jean de Recoules, notaire royal, Albert de Recoules, clerc, Antoine Vilhol, marchand, de Mende, et autres, par Etienne de Recoules, clerc de Mende, notaire épiscopal.
- f° 139v°, le 29 juin 1532, échange de biens entre Vital Pagès et Jean del Rieu, agriculteurs de Badaroux.
- f° 141-159, inexistants.
- f° 160, le 16 décembre 1550, procuration de Pierre Baldos, prêtre hebdomadier de Mende, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 161, le 16 décembre 1550, procuration de Private Charamaura, femme d'Antoine André, de Paven (Salmon), pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.

- f° 162, le 29 juillet 1530, testament d'Etienne Gisquet, de Changefèges (Balsièges), qui adresse des legs à Isabelle, sa mère, veuve, à sa femme, Antonie, à Jean et Bertrand Gisquet, ses frères, à Raymonde, veuve de Jean Chalvet, de Badaroux, Marguerite, femme de Pierre Vinhe, ses sœurs, à Jean, son fils, à Catherine, sa fille, et qui nomme héritière universelle, Marguerite Gisquet, sa fille. Il nomme exécuteurs testamentaires Pierre Gisquet, son frère, et autre Pierre Gisquet, son oncle paternel, et Jaucelin Laurent, de Changefèges. Fait à Changefèges, dans l'étage bas, cave à feu, de la maison du testateur où il git malade, en présence de Simon Lucha, fournier de Mende, Bartholomé Constandons, de Balsièges, Jean Gosse, de Félisson, Pierre Galtier, Pierre Brajon, Raymond Brajon et Pierre Brunel, de Changefèges, par moi Etienne Recoules, notaire épiscopal.
- f° 164, le 30 juillet 1551, donation entre vifs par François Brajon, prêtre de Mende, fils de Jaucelin, autorisé par son père, à sondit père, Jaucelin le vieux, et à Jean Brajon, de Chabanes, son cousin, d'un champ dudit François sis à Chabanes.
- f° 165, le 29 mars 1549, accord entre Pierre Baron, marchand, et Jean Baldit, prêtre, de Mende.
- f° 166, le 30 août 1543, procuration d'Etienne Sabron, bachelier en droit de Mende, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 167, le 3 novembre 1538, contrat de mariage entre Pierre Pons, laboureur d'Altayrac (Saint-Gervais), grangier de la borie de Pelissier, et Isabelle, fille d'Etienne Coderc, laboureur de la borie des Âmes du Purgatoire, au faubourg de Mende, veuve de Jean Beyrac. La mariée est assistée de son père, de Pierre Brunel et de Pierre Gisquet, laboureurs, ses beaux-frères. Le père de la mariée lui constitue en dot ce qu'il lui a constitué avec Beyrac, puis il donne en augment de dot cinq livres tournois.
- f° 168 et 169 absence de numérisation
- f° 170, le 3 novembre 1538, procédure concernant Vital Solier, du Malzieu, et Jean Savy, dudit Malzieu. (Jean Savy est né hors mariage, il est donc frappé de défaut de naissance ce qui, canoniquement, l'empêche de devenir prêtre. Il est né de Pierre Savy et Marguerite Chaulhac ("Chaulhague"), du Malzieu. Pierre serait mort avant d'avoir pu épouser Marguerite. Jean Solier explique que Jean Savy a bonne réputation.)
- f° 171, en 1549, enregistrement de lettres apostoliques de provision par le moyen d'échange, de l'église Sainte Marie des Monts, diocèse d'Auxerre, pour messire François Polverel le jeune, clerc de Saint-Pons-de-Thomières, représenté par son oncle, messire François Polverel le vieux. Avec l'enregistrement de lettres de provision apostolique pour le rectorat paroissial de Saint-Jean-de-Lanfret, ou de Lauret, diocèse de Lectoure, pour François Polverel le vieux, prêtre, habitant de la Malène.
- f° 174v°, le 13 juin 1534, affrèrement entre Jean et Pierre de Lasfons, cousins, agriculteurs de Lasfons (Saint-Bauzile).
- f° 177, le 3 juin 1549, transaction entre noble Antoine de la Vayssière, prêtre, curé de Rimeize, et Gabriel Chaste, prêtre, chanoine de Marvejols et prieur de ladite église de Rimeize.
- f° 183, le 12 avril 1549, insinuation en faveur de François Ithier, clerc et écolier du diocèse de Mende, de lettres apostoliques de dispense pour cause de naissance illégitime, afin de lui permettre de devenir prêtre.

- f° 184, procuration de Guillaume Delon, de Chanac, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 185, le 12 novembre 1530, quittance dotale par Jean Filhastre, de Cénaret (Barjac), mari de Jeanne Pepin, sa femme, sœur d'Antoine Pepin, de Coulagnet (Saint-Gervais), et père de ses enfants, audit Antoine Pepin.
- f° 186, le 31 juillet 1524, reconnaissance féodale par Hélix Taurand, fille de feu maître Claude Taurand, notaire, et veuve de Jean Cobe, marchand de Mende, aux prêtres du collège Saint-Lazare, de Mende.
- f° 190, le 5 avril 1552, arbitrage entre Laurent Nourigat, chanoine de Moriès, prêtre, originaire du Monastier près de Chirac, et les autres prêtres du lieu.
- f° 191, le 11 avril 1532, testament d'Antoine Borrelli, prêtre du Bruel à Esclanadès, qui a déjà testé devant Jean de Recoules, notaire royal, le 12 janvier 1527 (ns), et qui teste de nouveau. Il élit sépulture au tombeau des prêtres et clercs d'Esclanadès. Il lègue à Jean Borrelli, forgeron du Bruel, son frère, dix livres tournois, à Pierre Borrelli, carrier, son frère, le jeune, un écu or, à Guillauma, leur sœur, cinq sous, à Bérengère, autrefois sa belle-sœur, vingt sous. Il nomme héritier universel, son frère, Pierre Borrelli, le vieux, et il veut qu'il nomme lui-même héritier universel Antoine Borrelli le vieux, son fils. Puis il substitue Jean Borrelli, frère du testateur.
- f° 193, le 12 avril 1549, insinuation de lettres apostoliques pour défaut de naissance en faveur de François Ithier.
- f° 195, le 12 novembre 1530, quittance dotale par Jean Vilhastre, de Cénaret, à Antoine Pépin.
- f° 196, le 26 août 1549, accord entre Antoine Ramadier, prêtre le vieux, originaire et habitant de Mazeyrac (Rimeize), et autre Antoine Ramadier, le jeune, prêtre originaire de Saint-Sauveur-de-Peyre, fils naturel dudit Antoine le vieux, à propos du titre clérical qu'Antoine le vieux a constitué à Antoine le jeune devant Jean Chabanon, notaire royal de Rochat (Rimeize), et que le plus jeune demande au plus vieux.
- f° 198v°, le 18 août 1534, mutation du cens d'un champ par Jacques Nègre, prêtre et chapelain de la chapelle Saint-Véran de Mende.
- f° 199v°, le 30 décembre 1536, vente par Jacques Brajon, originaire de Changefèges (Balsièges), à présent de Barjac, à Etienne Grégoire, cordonnier de Mende, et Marguerite Michel, sa femme, d'une pièce de vigne contre sept livres tournois.
- f° 201, le 18 novembre 1550, présentation de Guillaume Bach, prêtre, au rectorat de Saint-André de Trélans, avec collation et mise en possession. Suivi de la procuration dudit Bach.
- f° 203, insinuation de lettres de provision apostoliques au prieuré de Saint-Pierre et Saint-Paul de Servières, en faveur de François de Bornet, le 30 octobre 1551.
- f° 205v°, le 3 novembre 1534, arrentement par Antoine Charrayrols, prêtre et cellérier épiscopal, comme procureur de Laurent Redon, prêtre et curé de Cultures, à Antoine Clavel, prêtre dudit lieu, dudit prieuré.

- f° 207, le 27 juin 1552, devant André Coignet, official de Mende, Guillaume Hermentier, berger de Colagne-Soubayrane (Rieutort), par le truchement d'André de Recoules, notaire de Mende, et Isabelle, fille d'Etienne de Lafont, laboureur de Geraldes (Saint-denis), assistée de sondit père, par le truchement de Jacques de Recoules, aussi praticien, déclarent que Hermentier et Isabelle se sont mariés clandestinement il y a plus de trois ans, alors qu'Isabelle avait dix à onze ans, et ils demandent régularisation du mariage.
- f° 208, le 19 juillet 1528, testament de Pierre Méjan, grangier, de la borie de l'héritier de Pons Atger, défunt chanoine de Mende, au faubourg de Mende, qui adresse des legs à Maurice, sa fille, à Marguerite, sa femme, à Lyonet, Bertrand, Gaharde, Isabelle et Agnès, ses frères et sœurs, et qui nomme héritier universel son fils, Etienne. Avec quittance, le 29 janvier 1529 (ns), par Guigon Gosse, laboureur originaire de Félisson, mari de Marguerite Coderc, veuve de Pierre Méjan, défunt laboureur, à Etienne Méjan susdit.
- f° 211, le 4 octobre 1553, appel par Jean Albi, prêtre de Banassac, et Gabriel Rostaing, bailli royal de La Canourgue.
- f° 212v°, le 2 mars 1554, constitution de titre clérical pour Jean de l'Herm, fils de feu Antoine et de Jeanne Darzilan, de Retournade (La Parade).
- f° 213, le 20 juillet 1554, appel de Jean Clément, prêtre de Servières.
- f° 214, le 30 janvier 1554, appel de Pierre Méjan, prêtre d'Ispagnac.
- f° 215, le 3 février 1537 (ns), lods par Jean de Fabrèges, prêtre et cochapelain de la chapelle Sainte-Anne, pour lui et comme procureur de Bertrand Dumond, l'autre chapelain, selon procuration reçue par Hélie Fabri, notaire de Mende, à Louise Palhieyres, veuve de Jean de Lasfonts, de Mende, puis reconnaissance féodale pour ladite chapelle.
- f° 216, le 6 mai 1556, assignation par lettres apostoliques en faveur de Mathieu Michel, recteur de Saint-Nicolas du Boschet, diocèse du Puy, bachelier en théologie, d'une rente sur le prieuré Sainte-Marie de Grandval, diocèse de Mende, résigné par Jacques Jurquet, dit de Montjézieu, dernier recteur.
- f° 219, le 21 février 1556, entérinement de lettres pour Jean Boyssonade, écolier, originaire d'Auxillac (Salmon).
- f° 222, enregistrement à la demande de Jean Malaval et de sa mère, Antoinette Pagès, par André Coignet, prêtre, docteur en droit, official de Mende, juge et exécuteur apostolique des lettres adressées par Raynat, cardinal prêtre de Saint-Angel, pour notre seigneur le pape, en dispense de consanguinité au quatrième degré, pour Jean Malaval, fils de Guigon et Antoinette Pagès, laïcs du lieu du Sec, et Françoise Fontibuse, fille de Jean et Françoise Bonavida, du Royde (Chanac). Enregistré à Mende par Etienne de Recoules, notaire épiscopal, le 13 juin 1556, en présence de Jean Brugeyron, bachelier en décret, procureur fiscal, Antoine Jordan, prêtre de Saint-Julien-du-Tournel, Pierre Ebrard, Vital Cavalier, Antoine Achard, Vital Enjalvin et Privat Cortusson. Suivi d'une dispense d'affinité de grade de parentèle pour Jean de Fontibus, du Royde, et Agnès Malaval, fille de Guigon et Antoinette Pagès, du Sec. Suivent les enquêtes faites par l'official de Mende, le 12 juin 1556, qui interroge maître Jean Borrejac, prêtre de Chanac, cinquante ans environ, Astorg Jordan, sergent ordinaire de Sainte-Enimie, habitant de Mende, soixante ans, et Pierre du Bruel, natif de Mende, quatre-vingts ans, De ces enquêtes, il ressort que Jean Malaval est le fils de Guigon Malaval et Antoinette Pagès, laquelle est fille de Guillaume Pagès, lui-même fils de

Jean Pagès et Antonie Bonavide, cette dernière étant fille de Guillaume Bonavide. Ce dernier est le père de Jacques Bonavide, père de Guillaume Bonavide, père de Françoise Bonavide qui épouse Jean de Fontibus dont est née ladite Françoise Fontibuse. Suit l'enquête sur l'affinité entre Jean de Fontibus et Agnès Malaval, avec témoignage dudit Jean Borrejac

- f° 229v°, le 10 août 1556, constitution de titre clérical pour Balthezar Mercier, fils de feu Pierre, de Salesses (Allenc), par François Mercier, agriculteur de Salesses, son frère.
- f° 231, le 20 novembre 1545, acte pour Jean Tonel, apothicaire de Mende.
- f° 232, enregistrement des lettres de provision apostoliques en faveur de Blaise Gaillard, prêtre, du prieuré de Saint-Préjet-d'Allier, diocèse de Mende.
- f° 235, le 2 mars 1555, constitution de titre clérical par Gaspar Boyssonade, greffier de la cour ordinaire, habitant d'Auxillac, en faveur de son frère, Salomon Boyssonade, qui veut parvenir aux ordres sacrés.
- f° 236, acte incomplet.
- f° 237, enregistrement de lettres apostoliques pour Pierre Fraisses, prêtre originaire d'Aumont.
- f° 238v°, le 26 janvier 1534 (ns), contrat de mariage entre Guillaume Plantier, couvreur de Mende, et Catherine André, fille de Jacques André, des Salelles (Allenc). Pierre André, fils et héritier de Jacques, constitue en dot à sa sœur cinquante livres tournois, deux couvertures, deux linceuls et deux robes.
- f° 240, début du contrat de mariage entre noble Noe Albi, écuyer du diocèse de Saint-Paulde-Tricastin en Dauphiné, outre le Rhône, fils de noble Marquez Albi, d'une part, et Alexandre, fille de noble Jean Grégoire, écuyer, seigneur de Lambredès, d'Ispagnac, le 1er décembre 1524. Le marié est assisté de noble Guillaume de Grandmont, archidiacre, Robert de Grandmont, préchantre, Jean de Morgis, protonotaire apostolique, et Antoine de Grandmon, chanoine de Mende (la fin du registre et de l'acte ont disparu).

3^E.2676

Livre primus d'Etienne de Recoules, notaire public épiscopal et apostolique de Mende

- 1^{er} feuillet, seing manuel d'Etienne *de Roulis*, et mention de sa délégation d'autorité par le pape Léon.
- 2e feuillet, début inachevé d'une table des actes.
- 3e-6e feuillets, table des actes
- 7e feuillet, invocation divine, puis mention des délégations d'autorité. Etienne *de Roulis* est notaire par institutions apostolique et épiscopale. Il est créé notaire apostolique par Pierre Chapelain, vicaire et official de François della Rovere, évêque de Mende (la date est laissée en blanc), selon acte reçu par Claude Taurand, notaire de Mende. Il est créé notaire apostolique en la cité d'Avignon par Pierre Bauton, le 5 janvier 1511 (ns), sous le pontificat du pape Jules II (della Rovere), selon acte reçu par Guirard Heynard, notaire d'Avignon.

- f° 1, le 2 mai 1508, requête devant François Agasse, notaire, substitut comme scribe de la cour épiscopale de Mende de Jean Agasse, notaire, son père, requête de probe homme Jean Molto le vieux, hôte de Mende, dans son procès contre Jeanne Cobe, femme de Jacques Durand, de Badaroux, porté en la cour de Bourges. Fait à Mende, en la maison d'Etienne Privat, boulanger de Mende, en présence d'Antoine Jausion, notaire, et Jacques Linhol, dit Bardet, sellier de Mende.
- f° 1v°, le 27 mai 1510, mise en apprentissage par Raymond Bot le vieux, forgeron de Mende, tuteur d'Etienne Mazel, fils pupille de feu Jean Mazel, de Mende, dudit pupille âgé de douze ans, chez Jean Richard, dit Coronat, cardeur de Mende, pour y apprendre ce métier.
- f° 2v°, le 3 juillet 1512, devant Jacques Machias, huissier et sergent d'armes du roi, du Puy, commis par maître Jean L'Alemant, trésorier général du roi en Languedoc, assisté de Nicolas de Baroux, sergent royal, se présente noble Jean Monbel, seigneur de la Requouse, qui se défend et expose qu'il ne peut pas être mis en prison pour les dettes de la ville puisqu'il n'est ni receveur du pays de Gévaudan, ni syndic de la ville de Mende, et qu'il n'a aucune charge de ce genre. Machias lui répond qu'il est constitué comme prisonnier comme étant l'un des plus aisés et apparents de la ville de Mende au regard de ses lettres de commission, mais il accepte de le délivrer s'il présente des garants. En conséquence, Jean Clapier, notaire de Mende, se constitue pleige pour ledit Monbel.
- f° 4, le 24 mai 1514, protestation devant Pierre Chapelain, vicaire et official de Mende, par noble Guillaume de Grandmont, chanoine de Mende, tant pour lui que pour Jean de Grandmont, protonotaire apostolique et archidiacre de Mende, noble Robert de Grandmont, préchantre et chanoine de Mende, frères, à propos d'un pré qu'ils ont acquis. Fait à Mende, en présence de Jean Massadaur, bénéficier de Mende, Guillaume Claret, prêtres, Jean Molin, clerc, serviteur de noble Antoine de Nogaret, dit de Trélans, bénéficier de la cathédrale.
- f° 5, le 5 décembre 1514, procuration d'Etienne Bertin, bachelier en décret, prieur ou recteur de Saint-Gervais, qui nomme procureur Etienne Romei, apothicaire, et Claude Strade, licencié dans les deux droits et avocat en la cour des privilèges des étudiants de l'université de Montpellier, absent, et moi notaire présent, pour exiger de Raymond Hostaigue, autrefois écolier en grammaire à Mende et recteur de ladite université, la somme de six livres tournois qu'il lui doit selon une cédule signée de lui.
- f° 5v°, le 30 août 1516, procuration de Pierre Marroc, de Pougnadoire (Saint-Chély-du-Tarn), pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 6v°, le 30 septembre 1515, obligation de Bartholomé de Lafont, de Mende, envers Pierre Bonicel, dit Basset, hôte de Mende, de dix-sept florins or et une émine de seigle en mesure de Mende pour la vente d'un bœuf. Fait à Mende, en présence d'Etienne Petit, barbier, et autres.
- f° 7v°, le 29 novembre 1515, obligation d'Antoine Cobe, de Pelgeires (Badaroux), envers Firmin Masaudier, marchand de Mende, de sept livres et deux sous tournois, pour la vente de tissus, à savoir six cannes de tissu burel de schapolou, vingt-deux palmes de tissu pers, huit palmes de tissu vert, une palme et demie de tissu rouge teinture de Marvejols, six palmes de tissu blanc du pays et trois palmes de grosse toile.

- f° 9v°, le 21 novembre 1516, appel devant André Chapsier, bachelier en droit, avocat en la cour de Mende, comme procureur d'Antoine de Charbonel, docteur en décret, chanoine de Saint-Julien de Brive, prieur de la chapelle Saint-Martial de Muret (Saint-Laurent-de-Muret), devant Pierre Chapelain, bachelier dans les deux droits, prieur de Saint-Jean de Gabriac, de Sainte-Agathe de Mende et de Saint-Colombe-de-Peyre, official de Mende, dans une procédure opposant Jean Baldit, curé de Saint-Laurent-de-Muret, acteur, d'une part, et Vital Bernut, prêtre et fermier de ladite chapelle Saint-Martial au nom dudit Charbonel.
- f° 13, le 21 mars 1516 (ns), requête devant Pierre Chapelain, vicaire et official de Mende, faite à noble Guillaume de Grandmont, prêtre et chanoine de Mende, commis par Hélie de Châteauneuf, archidiacre, Robert de Grandmont, préchantre, Jean Martin, Guillaume de Grandmont, Raymond de Grandmont, Antoine de Grandmont, chanoines, par maître Blaise Carcassonne, bénéficier de Mende, comme procureur de Clément Martin, clerc, qui signifie que la cure de Saint-Etienne de Châteauneuf est vacante par la mort de Pons Atger, dernier tenant pacifique du bénéfice, et qui requiert la présentation et la collation.
- f° 14, le 30 octobre 1516, sous-délégation par François Digne, docteur dans les deux droits, conseiller du roi en la cour du parlement de Paris, pour lever les dîmes sur les bénéfices de la province et archevêché de Bourges, en faveur de Bertrand de Cénaret, prévôt et archidiacre majeur de Mende et de Rodez, Jean Mazel, prieur des Hermaux, bénéficier du collège de Tous les saints de Mende, secrétaire de l'évêque de Mende et bachelier dans les deux droits.
- f° 15v°, le 3 novembre 1516, requête de Mathurin Baille, notaire de Chilhac, diocèse de Saint-Flour, comme procureur de Pierre Collonges, prieur de Chambonet, qui demande à Jean Mazel, prêtre, bachelier en droit, secrétaire de l'évêque de Mende et prieur de Sainte-Marie-Madeleine des Hermaux de lui verser une pension de trente livres sur son prieuré, laquelle pension lui avait été cédée par Dominique de Chapelu et était payable quinze livres à Noël et quinze livres à la Saint-Jean-Baptiste. Il lui demande aussi quarante-cinq livres pour les trois derniers termes échus. Jean Mazel avait précédemment répondu qu'il n'était pas au courant et que faute d'insinuation de lettres apostoliques la somme ne pouvait être versée. Bien que les lettres apostoliques du demandeur aient été insinuées, Mazel continue de dire qu'il n'est pas tenu de solder la somme. En conséquence les parties conviennent de s'accorder et s'en remettent à l'arbitrage de Jean Malian, juge de l'évêque de Mende, Pierre Chapelain, official de Mende, et Astorg Dedomps, licencié en droit, qui ont examiné les lettres apostoliques fulminées en juin et qui décident que Jean Mazel n'est pas tenu aux trois derniers termes, mais qu'il devra payer depuis la date de la signification jusqu'au terme de Noël, quinze livres tournois. Fait à Mende, en présence de Guillaume Resseguier, bachelier en droit et procureur fiscal de l'évêque de Mende, et Jean Ranvier, prêtre de Mende.
- f° 17, le 20 mars 1518 (ns), présentation de lettres royales du 14 février dernier, par maître Antoine Bernard, au nom de maître Antoine Bordin, capitaine de Sommières, à noble Guynet Monbel, seigneur de Fraissinet, commis au service des recettes du diocèse de Mende, et à maître Jean Clapier, notaire de Mende, qui les reçoivent, afin de remettre les recettes à Pierre Chapelain, vicaire et official de Mende, en vertu de lettres du pape Léon accordant des indulgences.
- f° 18v°, le 29 mars 1518 (ns), sous-délégation par Pierre Chapelain bachelier dans les deux droits, prieur de Saint-Jean de Gabriac, de Sainte-Agathe de Mende et Sainte-Colombe-de-Peyre, vicaire et official de Mende, en faveur de Jean Clapier, greffier de la cour temporelle

- de Mende, et Antoine Jausion, notaire de Mende, pour l'exécution des lettres du pape Léon accordant des indulgences.
- f° 20v°, le 20 mars 1516 (ns), élection de Robert Chaumard, bachelier en droit, pourvu de lettres de gradué, comme chanoine de Mende. A savoir, en présence de Jean Torrent, notaire royal et épiscopal de Mende, secrétaire royal ou bedeau du chapitre de Mende, et Etienne de Recoules, notaire apostolique et épiscopal de Mende, dans la maison du chapitre, étant réunis Bertrand de Cénaret, prévôt, Hélie de Châteauneuf, protonotaire apostolique et archidiacre de Mende, Robert de Grandmont, préchantre, Jean de la Panouze, dit de Loupiac, Jean Martin, Antoine d'Apcher, aussi protonotaires, Guillaume de Grandmont, Raymond de Grandmont, Antoine de Grandmont, chanoines de Mende, tous appelés par ledit Jean Torrent, en l'absence de l'évêque de Mende et de Pierre Chapelain, son vicaire, et des autres chanoines de Mende, lequel Torrent expose que Pons Atger, chanoine prébendier de Mende, (frère d'Antoine Atger, prêtre, et d'Etienne Atger), est mort en la présente cité et demande que de nouvelles élections aient lieu. Etienne Torrent va signifier à Antoine de Roquette, chanoine de Mende, qu'il convient d'élire un nouveau chanoine, lequel dit qu'il viendra.
- f°27v°, le 25 avril 1517, sous-délégation de commission apostolique par Guillaume de Resseguier, bachelier dans les deux droits, prieur de Saint-Jean-de-Sererette, vicaire de l'évêque de Mende, en faveur de Jean Clapier et Antoine Jausion, notaires de Mende.
- f° 28, le 29 septembre 1517, substitution par noble Jean de Vaulx, licencié en droit, juge royal d'Uzès, en faveur de Loys Auzirand, marchand de Saugues, dans sa qualité de procureur de noble François du Pré, vicomte de Bayeux.
- f° 29v°, le 1^{er} octobre 1516, procuration de Pierre de Sales, prêtre, recteur de Saint-Cyprien au diocèse d'Agen.
- f° 31, le 21 novembre 1524, cession par Laurent Alboin, et sa fille, Agnès, née de sa femme, feue Valence Oziol, laquelle est autorisée par son mari, Jean Vinhol, du Born, à Marguerite, veuve de Jean Dorlhac, et en déduction de la somme de vingt livres tournois qu'ils lui doivent selon acte d'Etienne de Lasfons, notaire de Mende, du 16 août 1524, de leur créance de quinze livres et deux sous tournois sur feu Jean Oziol, de Chabanes (Saint-Gervais), fils de feu Antoine, selon obligation reçue par Jean Julien le 11 février 1515 (ns).
- f° 35, le 3 novembre 1522, reconnaissance féodale par Jean Monbel, seigneur de Roquose, bourgeois de Mende, à Jean Castaing, prêtre, bachelier en droit, chapelain de la chapelle Saint-Jean évangéliste des notaires de Mende, pour un ort qu'il a anciennement acquis de Guillaume Molton, de Mende, sis au Faubourg, terroir de las Utes
- f° 35, le 17 octobre 1517, requête de noble Guillaume de Grandmont, chanoine de Mende, en procès devant la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 35v°, le 4 mai 1525, appel de noble Antoine de Grandmont, chanoine de Mende.
- f° 39, le 14 juillet 1525, procuration de Bartholomé Roux, marchand de la ville de Mende, en faveur d'Antoine Garcin, licencié en médecine de Mende, pour qu'il conduise et mène son fils, Pierre Roux, et le mette et fasse détenir en galère, sur mer, en quelque port marin et entre les mains d'aucun patron ou capitaine de galères ou de vaisseaux sur mer, tant corsaires que marchands, comme ledit Antoine Garcin verra être plus utile pour la correction et châtiment de son dit fils, modération et enseignement dudit fils, et pour le

temps qu'il jugera opportun. Il est dit que ledit Pierre Roux est prodigue et ne veut être un homme de bien, que son père s'est efforcé de lui faire enseigner l'art de la marchandise et lui a assigné la plupart de ses biens en douaire afin de le marier avec une honnête fille qui fut bien dotée. Après quoi ledit Pierre a dépensé les biens prodigalement et méchamment dans les cabarets, en lubricité et gourmandises avec des gens gourmands et criminels et de mauvaise vie, tant de nuit et de jour, commettant des choses indignes sans vouloir exercer quelques métiers. Sondit père et autres gens ont voulu le corriger, mais ledit Pierre a refusé de cesser, dérobant encore les affaires de ses parents. C'est pourquoi ledit père a pris la décision de le mettre aux galères. Fait à Mende, en la boutique de maître Antoine Garcin, chirurgien, père dudit procureur, en présence dudit maître Antoine Garcin vieux, de maître Michel Robert, notaire, Antoine Solinhac, pelletier, de Mende, et moi Etienne de Recoules.

- f° 40, le 15 octobre 1523, arrentement par Jean Mazel, prêtre, bachelier en droit, prieur des Hermaux, vicaire général de l'évêque de Mende, au temporel et spirituel, à Jean Ozil, de Mende, fournier, du péage et des leudes de Mende.
- f° 41, le 11 mars 1524 (ns), arrentement des dîmes pascales de Mende par ledit Jean Mazel, vicaire et official de Mende, Jean Castain, procureur fiscal, Pierre de Sales, trésorier et bachelier en droit, noble Simon de Corsac, bailli, et maître Guillaume Albaric, procureur en la cour de l'évêque de Mende, à Pons de Bressoles et Christophe de Pynedon, marchands de Mende, et maître Artaud Fontunhe, notaire royal de Mende.
- f° 42v°, le 23 février 1524, testament de prudent homme Jean Moys, apothicaire de Mende, longtemps infirme, qui élit sépulture en l'église du Montcarmel de Mende et qui constitue de très nombreux legs pieux. Après quoi il adresse des legs à Etienne Romei, apothicaire de Mende, son cousin, et il prescrit que soit ratifié l'accord passé entre ledit Romey, d'une part, et son parâtre, maître Jean Jean, et sa mère, Hélix (mère du testateur). Il constitue encore des legs à Claude Moys, de l'ordre des carmes, son consanguin, à Françoise, fille de Vital Moys, de Montmirat (Saint-Etienne-du-Valdonnez), sa filleule, à Philippa Moys, sœur de ladite Françoise et consanguine dudit testateur, audit Vital Moys, son consanguin (sic), à Jean Tonel, apothicaire, son neveu, à chaque enfant dudit Tonel, à Hélix Tonel, femme de Nicolas Jaugose, de Mende, nièce du testateur, sœur du susdit Jean Tonel, et fille de Jacques Tonel et de Jeanne Moys, sœur du testateur et défunts époux. Il nomme héritiers universels Vitale Chabrit, sa femme, et après la mort de sa femme ledit Jean Tonel, mais il veut qu'au cas où sa femme serait maltraitée par ledit Tonel, qu'elle puisse disposer à sa volonté de la moitié de ses biens. De plus il reconnaît avoir reçu plusieurs biens, argent, mobilier et créances de sadite femme, fille et héritière de feu maître Simon Chabrit, défunt notaire de Mende (parmi les débiteurs figurent Catherine, seconde femme dudit Simon Chabrit, ledit Simon Chabrit et son fils, messire Philippe Chabrit). Il nomme exécuteurs testamentaires Guillaume et Robert de Gramont, frères, archidiacre et préchantre de Mende, Pons Jordan, seigneur de Pelouse, bourgeois de Mende, Etienne Romey, apothicaire, Antoine Vinhol, marchand, tous de Mende, et Aldebert Born, marchand de Marvejols. Avec codicille dudit Moys le 25 aout 1525, fait en la boutique du testateur, près de la maison des Chabrit, en présence de Guillaume de Gramont, prêtre et archidiacre de Mende, noble Charles de Gramont, son neveu, Pierre Core, prêtre, et Pierre Chabbert, chorier, de Mende.
- f° 51, le 19 février 1526 (ns), constitution de titre clérical par Jean de Lasfons, fils de feu Raymond, de Mende, en faveur de Bernard Bodet, clerc, de Mende, fils d'Asperges Bodet et Astruge de Lasfons, sœur dudit Jean.

- f° 52, le 3 mars 1526 (ns), requête de François Pelhissier, de Rossac (Sainte-Enimie), en présence de Bertrand Basset, notaire de la cour commune de Mende, clavaire ou greffier de ladite cour, dans un procès qui l'oppose, devant ladite cour, à Raymond Badaroux, de Serre (Saint-Georges-de-Lévéjac).
- f° 53, le 29 mars 1526, révocation de procureur par noble Claude Pelissier, prêtre, chanoine de Mende.
- f° 54v°, le 10 juin 1520, donation à des fins pies par Marguerite, veuve de maître Jean Murat, notaire défunt de Mende.
- f° 57v°, le 20 octobre 1525, licence donnée à Vitale Moys, femme de Jean Moys, apothicaire de Mende, de vendre l'usufruit de sa maison paternelle à Guidon de Montpeyroux, chanoine de Mende.
- f° 60, le 18 décembre 1521, transaction entre François Versapuech, prêtre bénéficier de Mende, et le syndic de la communauté des prêtres et clercs de Mende.
- f° 64v°, testament de Jean Corsier, prêtre, fils de feu Jean, originaire de Mende, à présent de Toulouse (non daté, non transcrit).
- f° 65, le 27 mars 1518 (ns), insinuation à la demande d'Étienne Bertin, prêtre, bachelier en droit de Mende, comme procureur de maître Jean du Leage, bachelier en décret et lecteur résident en l'université de Toulouse, de lettres de nomination reçues par Jean Robert, notaire de Toulouse, le 15 mars 1517 (ns), pour qu'il puisse obtenir un bénéfice en la cathédrale de Mende en tant que gradué de l'université.
- f° 70, le 1^{er} février 1518 (ns), procuration de noble Pons de Bressoles, de Mende, pour agir en la cour de conservation des privilèges de l'université de Toulouse contre noble François Jordan, étudiant immatriculé en ladite université, agissant contre Pons.
- f° 71, le 3 avril 1518, insinuation de lettres de nomination en faveur de noble Pierre Grégoire, bachelier en décret, résidant et lisant en l'université de Montpellier, originaire d'Ispagnac, et requête pour obtenir un bénéfice.
- f° 73, le 21 juillet 1526, appel formulé par Pierre Martin, bachelier en droit, procureur de noble Louis d'Albinhac, de Saint-Chély-du-Tarn.
- f° 74, le 20 mai 1527, requête de Guillaume Tonel, clerc et notaire public de Mende, comme procureur de Jean Combalbert, clerc de Mende, pour obtenir un bénéfice de chorier de Mende.
- f° 75, le 23 avril 1518, requête et protestation de Jean du Leage, bachelier en décret.
- f° 77v°, le 12 octobre 1523, vente par Jeanne, femme de Jean Gras, de Masberald (Rimeyze), à Etienne Castain, de Meseyrac (Rimeyze), d'un champ contre six livres tournois.
- f° 78v°, le 13 mai 1526, transaction entre Jean Balmelles, prêtre bénéficier de Mende, et François Balmelles, cordonnier, son neveu, et Randonne Olivier, sa femme, de Mende, à propos de la donation pour cause de mariage que Jean avait faite à François, avec clause d'usufruit, devant Jean Julien, le 8 août 1519.

- f° 84, le 26 mars 1519 (ns), insinuation de lettres et protestation pour Jean du Leage, bachelier en décret, étudiant résidant et lisant en l'université de Toulouse.
- f° 85v°, le 14 août 1527, procuration de Jean Rocherousse, docteur dans les deux droits, originaire de Chanac, chapelain de la chapelle Saint-Christophe en la ville de Beaucaire.
- f° 86, le 21 septembre 1526, transaction entre les susdits Jean et François Balmelles, oncle et neveu.
- f° 88, le 27 mai 1526, vente par Jean Balmelles, prêtre bénéficier de Mende, à Gilles Boyral, cordonnier de Mende, d'une vigne, sise à Chaldecoste, qui fut autrefois à François Balmelles, contre vingt-six livres tournois. Avec obligation envers ledit Jean. Avec un lods pour ledit Jean.
- f° 91, le 14 mai 1528, appel formulé par Gabriel *de Tegula*, prêtre et prieur de Clairvaux (diocèse de Rodez), procureur d'Antoine Trémolières, curé de Sainte-Eulalie (diocèse de Mende).
- f° 92v°, le 24 août 1529, procuration de noble André Coloneau, prêtre bénéficier de Mende.
- f° 93v°, le 3 septembre 1529, obligation de Jean Reulo, sergent royal de Rochat (Rimeize), envers Jean Fornier, prêtre d'Aumont, de trois livres et quinze sous tournois.
- f° 94, le 3 novembre 1529, procuration de noble Antoine de La Tour, écuyer, seigneur de la Clamouze (Chaudeyrac), afin d'agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 94v°, le 25 août 1525, obligation de Guillaume de Grandmont, archidiacre de Mende, envers Vitale Moys, femme de Jean Moys, apothicaire, de cinquante livres tournois.
- f° 95, le 5 mai 1518, élection des nouveaux baillis de la confrérie Saint-Jean-Evangéliste, devant Jean Mazel, lieutenant de l'official de Mende, et confrère de ladite confrérie, les membres élisant Jean du Tertre, prêtre et notaire de Mende, et Jean Agasse, notaire de Mende.
- f° 96, le 27 septembre 1518, clause du testament de Jeanne Vanel, veuve de Jean Brun, boucher de Mende, sur présentation de Catherine, femme de Pierre Dumond, marchand de Mende, sa fille, qui avait reçu en legs d'elle vingt-cinq livres tournois, alors que la testatrice avait fait héritier universel Nicolas Vanel, son neveu.
- f° 97, le 14 octobre 1518, obligation de noble Guillaume Valdin, écuyer, seigneur de Fangoses, habitant de Mende, envers Hugon Albert, dit Catala, du Puy, de dix-neuf livres tournois pour le prix de marchandises, tissus et peaux.
- f° 98, le 18 janvier 1519 (ns), procuration d'Antoine Solinhac, du Bruel (Pin), pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 98, le 20 juillet 1519, procuration de Pierre de Sales, prêtre, chanoine de Quézac et trésorier de l'évêque de Mende.
- f° 100, le 16 juillet 1519, procuration de Vital Maurin, prêtre de Mende, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.

- f° 100v°, le 22 juin 1529, obligation d'Etienne Claret, de Bramonas (Barjac), envers Jean Gisquet, prêtre et cellérier de Mende, d'un setier de froment mesure de Mende.
- f° 101, le 20 mars 1520 (ns), procuration de noble Guinet Monbel, bourgeois de Mende, en faveur d'Antoine Rondeau, procureur en la chambre des auditeurs des comptes du roi de Montpellier, à propos de la recette des francs-fiefs et nouveaux acquêts dont il a la charge au diocèse de Mende. Puis requête dudit Monbel à Jean Mazel, vicaire général de l'évêque de Mende.
- f° 102v°, le 17 décembre 1526, arrentement par Firmin Masaudier, marchand de Mende, comme mari de Françoise, à Guillaume Vanel, fils de Jacques, de Mende, d'une vigne qui fut à Hugon Bestion, père défunt de la dite Françoise, avec ses fruits et usufruits, avec la maison qui y est, le tout au faubourg de Mende, terroir de Chaldecoste, et contenant une part de terre plantée d'arbres et des biens mobiliers, contre sept livres, quinze sous et un cartal de froment.
- f° 104, le 8 novembre 1519, mise en possession de l'hebdomaderie de Mende en faveur de Jean Brieude, prêtre de Mende, qui présente les lettres patentes de l'évêque de Mende, données le 4 juin et signées par Pierre de Sales, secrétaire de l'évêque, laquelle hebdomaderie a été résignée par échange par Jacques Nigre, prêtre de Mende.
- f° 105, le 17 novembre 1519, requête par Charles de la Framondie, prieur de Sainte-Marie des Balmes (diocèse de Mende) et commensal de l'évêque de Mende, devant la cour commune de Gévaudan.
- f° 106, le 17 juillet 1520, appel devant la cour de Mende, par Claude, fille de feu Jean Cobe, défunt marchand de Mende, femme de Pierre Colomb, marchand de Mende, qui est en procès contre Jaucelin Alar, fournier de Mende.
- f° 108v°, le 25 septembre 1527, appel de Jean Boyssier, des Faux (Saint-Etienne-du-Valdonnez).
- f° 109, le 27 septembre 1518, procuration de Guinet Monbel, bourgeois de Mende, receveur et collecteur, à Mende, des revenus pour l'indulgence, au nom du roi et du pape.
- f° 110v°, le 4 avril 1528, procuration de François Milon, docteur en Saintes Ecritures, chanoine de Mende, pour agir en la cour du parlement Grésivaudan.
- f° 110v°, le 3 juin 1528, testament de prudent homme Georges *des Hours*, marchand originaire d'Orlhac, à présent de la Réole (diocèse de Bazas), qui élit sépulture dans l'église des carmes de Mende et qui s'en remet, pour ses funérailles, à Gérald des Hours, prêtre, son frère germain, Jean de Hugon et Jean Aymeric, ses parents et amis. Il adresse des legs à son frère, ledit Gérald, à Antonie, Marie et Astruge, ses sœurs, audit Jean Aymeric son ami et de son genre, à Jean Verdier, son serviteur, et à Jeanne de Hugon, sa femme. Il nomme héritier universel le posthume à naître de sa femme, auquel il substitue son frère, ledit Gérald. Il nomme tuteur sa femme, tant qu'elle sera veuve, puis son frère, Gérald, et lesdits Jean de Hugon et Jean Aymeric.
- f° 113, le 21 janvier 1525 (ns), contrat de mariage entre Grégoire Dumond, marchand vivant à présent à Mende, originaire du diocèse de Cahors, et Catherine, fille de Bernard Galopin, pelletier de Mende. Assistés, le marié de Pierre de Sales, prieur de Saint-Hilaire-de-Lavit, et Claude Chantarel, prêtre de Laval-Atger, et la mariée avec licence de son père, et d'Antoine

Galopin, frère de la mariée. Lesdits père et frère constituent à la mariée en dot cent quarante livres tournois, une vigne sise au faubourg, rive d'Olt, six robes tant cote que gonelle, et les robes, joyaux et anneaux qui furent à Catherine, défunte mère de la mariée, selon testament de ladite Catherine, et vingt palmes de tissu pers teint de Marvejols ou du pays, et huit livres tournois pour le lit dotal. Avec pacte que les constituants pourront retenir la vigne contre une somme de quinze livres. Fait à Mende, en présence de Guillaume Bacon curé de Balsièges, Guillaume Aragon prieur de Sainte-Agathe de Mende, prêtres bénéficiers de Mende, Jean Liris et Antoine Bardon, marchands de Mende.

- f° 113ter (deux folios sont numérotés 113, celui-ci ne porte pas de numéro), le 24 août 1529, arrentement de la borie de Jacques de Chasalmartin, bachelier en droit et bénéficier de la cathédrale de Mende, à Pierre Seguin, du Roure (Gabrias), de la borie sise audit lieu.
- f° 114v°, le 21 décembre 1530, appel de Jean Pinedon, prieur de Chadenet (diocèse de Mende), devant André Coignet, vicaire de l'évêque de Mende, en faveur de Jean Delort, conseiller du roi au parlement de Bordeaux.
- f° 115v°, le 9 mars 1531 (ns), substitution de procureur par Renat Lebreton, prêtre, chanoine de Mende, procureur de Jean Lebreton, autrefois étudiant à Paris et à Toulouse, son neveu, à présent prieur d'Albaret-le-Comtal, diocèse de Mende, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges. Fait à Mende, en présence de Guillaume Monbel, bachelier ès lois, chanoine de Mende, et Claude Chantarel, prieur de Laval-Atger.
- f° 116, le 20 octobre 1530, arrentement par Albert de Recoulettes, seigneur et baron de Semiel et de Recoulettes, à Raymond Coderc, de Barjac, de sa métaire de Chausailles (Balsièges), pour cinq ans, retenant que ledit seigneur a fourni à Coderc six setiers de froment, six setiers d'orge, huit setiers d'avoine, mesure de Recoulettes, pour les semer. Lesdits seigneur et Coderc seront tenus de faire parts égales de la semence et des graines pour employer à la semence de la borie, sauf la dernière année de cinq ans où Coderc rendra pareille quantité. Le seigneur fournira aussi une paire de bœufs et si l'un meurt par mauvaise garde de Coderc ce dernier sera tenu de le rembourser. Le seigneur fourni aussi le menu bétail. Fait en la basse salle du château de Recoulettes, en présence de B. de Recoules, chanoine, Vincent Daude, bénéficier, de l'église de Marvejols, et Etienne Claret, de Bramonas.
- f° 117v°, le 9 novembre 1530, quittance par Jean Ynard le jeune, marchand de Mende, à Jean et Vital Ynard, marchands de Mende, ses père et frère, de deux cent dix livres tournois.
- f° 118v°, le 22 juin 1531, codicille de Jean Benoît, prêtre bénéficier de Mende, qui a fait héritier universel Guillaume de Granmont, chanoine et archidiacre de Mende, et qui ajoute maintenant et demande à être inhumé en l'église cathédrale, dans la tombe où est Jean Matusson, autrefois chanoine de Mende, lequel est près de la chapelle Sainte-Anne, puis il adresse des legs à Guillaume Cobe, prêtre de Mende.
- f° 120, le 20 novembre 1519, obligation de Pierre Merchat, de Chassagnes (Blavignac), envers l'évêque de Mende et son trésorier.
- f) 121, le 21 juin 1519, acte selon lequel René Le Breton, chanoine de Mende, vicaire général pour l'évêque François della Rovere, commissaire député par le roi pour lever deux milles livres par emprunt sur certaines personnes du diocèse de Mende et pays de Gévaudan, demande à Jacques d'Apcher, seigneur et baron d'Apcher, également cité auxdites lettres

- de commission, s'il est prêt à lever une plus grande somme. Question à laquelle le baron d'Apcher répond négativement.
- f° 122, le 22 avril 1519, présentation par Antoine Prot, originaire de Chirac, bachelier en droit, étudiant en l'université de Toulouse, devant Jean Mazel, vicaire général de l'évêque de Mende, de lettres de nomination du recteur de Toulouse, du 10 avril 1519, et d'autres lettres de nomination, pour obtenir un bénéfice vacant au diocèse de Mende.
- f° 123, le 14 mars 1521 (ns), procuration d'Antoine Poget, prêtre et chanoine de Marvejols, en faveur de Guidon Bauzile, bachelier en décret, préchantre de Marvejols. Fait à Mende, en présence de Jean du Leage, bachelier en droit, bénéficier de la cathédrale de Mende.
- f° 123v°, le 1^{er} mars 1521 (ns), procuration d'Hélie Richard, prêtre et chanoine de Marvejols, en faveur de Pierre Amoros, chanoine de Marvejols.
- f° 124, le 31 janvier 1521 (ns), procuration de Jean Cayrel, céroféraire de Mende, afin d'agir en la cour de conservation des privilèges des étudiants et immatriculés de l'université de Toulouse.
- f° 125, le 4 septembre 1521, procuration de Jean Castain, prêtre, licencié en droit, curé ou vicaire de Saint-André-de-Lancize.
- f° 126, le 2 septembre 1520, procuration de Claude Reboul, prêtre bénéficier de Mende y ayant un surplis, pour résigner, entre les mains du légat du pape en France, son surplis en faveur d'Etienne Chabrit, clerc de Mende.
- f° 127, le 3 septembre 1520, procuration de Claude Reboul, prêtre de Mende, chapelain de la chapelle de l'Annonciation de la vierge Marie.
- f° 128, le 20 mars 1516 (ns), nomination par les chanoines de Mende, Hélie de Châteauneuf, archidiacre, Robert de Grandmont, préchantre, Jean Martin, Guillaume et Raymond et Antoine de Grandmont, chanoines, les autres chanoines, Bertrand de Cénaret, prévôt, Jean de La Panouze, Antoine d'Apcher, Antoine de Roquête et Léon de la Panouze, absents, qui nomment maître Clément Martin, étudiant, pour succéder à la cure de Saint-Etienne de Châteauneuf, vacante par la mort de Pons Atger, son dernier titulaire, et qui demandent à l'évêque de Mende ou à son vicaire de lui donner la collation.
- f° 129, le 9 octobre 1518, obligation de Pierre Masoyer, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, et Guillaume Cregut, fils de feu Aymar, de Vernetzs, même paroisse, envers Vital Delom, marchand de Mende, pour trente livres tournois.
- f° 130v°, le 16 mai 1531, requête de maître Jean Torrent, notaire de Mende.
- f° 131, le 2 septembre 1520, procuration de Claude Reboul, prêtre et cochapelain de la chapelle de l'Annonciation de la Vierge, en l'église de Mende, fondée par feu Guidon de la Panouze, dit Loupiac, défunt évêque de Mende, à Jean André, clerc de Mende, pour résigner entre les mains des patrons de ladite chapelle, son bénéfice en faveur de Pierre Reboul, prêtre bénéficier de Mende. Puis procuration dudit Claude audit Pierre Reboul.
- f° 133, le 29 avril 1525, acte pour Antoine de Grandmont, prêtre et chanoine de Mende.

- f° 136, le 28 juin 1527, procuration de Louis Sanson, prêtre bénéficier de Mende, pour résigner son surplis de chorier de Mende en la curie romaine en faveur de Guillaume Ladet, prêtre.
- f° 137, le 23 avril 1527, quittance par Marguerite Saint-Léger, fille de Vital Saint-Léger, des Laubies, à présent de Mende, à Guillaume Vacheri, chaussetier de Mende, fils de feu Jean, absent, représenté par le notaire récipiendaire et par maître Jean Vacheri, frère de Guillaume, de tous ses droits à la suite du rapt perpétré par ledit Guillaume Vacheri et par Jean Gely, Etienne Borii et Pierre Dalvergne, moyennant la somme de deux livres et quinze sous tournois.
- f° 138, le 6 novembre 1527, procuration de Guillaume de Gramont, archidiacre, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 138v°, le 6 novembre 1527, substitution au fonction de procureur ou syndic du chapitre de Mende faite par Vital Enjalvin, notaire royal de Mende, syndic dudit chapitre, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 139, le 16 novembre 1527, mise en possession par André Coignet, official de Mende, en faveur de Natal Molin, du diocèse de Clermont, prieur de Saint-Martin de Cathone, diocèse d'Uzès, de l'office de secrétaire de l'évêque de Mende, en vertu des lettres d'office qu'il a obtenues de l'évêque. Avec vidimus desdites lettres d'office.
- f° 140v°, le 19 décembre 1527, appel de Jean Ynard le jeune, marchand, fils d'autre Jean, de Mende, en procès devant l'official de Mende contre Pierre Born.
- f° 142, le 11 janvier 1527, requête adressée à Robert de Grandmont, préchantre et chanoine de Mende, prieur de Montméran et de Cornas (diocèse de Valence), et patron de la cure de l'église Sainte-Marie de Cornas, par Pierre Murat, cordonnier et frère de Jean Murat, prêtre de Cornas, qui lui demande d'autoriser l'échange que son frère, Jean Murat, a fait avec Gerentonum de Arnaudo qui lui a cédé ladite cure de Sainte-Marie de Cornas contre une chapelle fondée en l'église d'Uzès, que Jean Murat a cédée à Arnaud, et cela avec l'accord du vicaire général du diocèse de Valence. Ledit préchantre ayant pris connaissance des lettres d'échange consent à celui-ci.
- f° 142v°, le 13 janvier 1527, requête de Jacques Serre, marchand de Mende, comme mari de Sandre, fille de maître Jean Cayrel, notaire de Mende.
- f° 143, le 11 septembre 1521, début de la mise en possession de la chapelle Saint-Jean-Evangéliste, dite des notaires, en faveur de Jean Mazel, bachelier en droit, bénéficier de Mende et du collège de Tous les Saints (acte inachevé).
- f° 144, le 11 décembre 1521, sentence de Jean Mazel, bachelier en droit, prieur des Hermaux, official de Mende, juge et commissaire apostolique député en cette affaire, prononcée contre frère Gilbert Malian, de l'ordre de Saint-Benoît, doyen de l'abbaye de Saint-Gilles, diocese de Nîmes, sur la demande de son créditeur, maître André Amon, protonotaire apostolique, et qui a été excommunié pour ce fait par l'official de Toulouse. Messire Jean Malian, frère de Gilbert, se constitue fidéjusseur pour lui.
- f° 146, le 1^{er} juillet 1521, procuration d'Etienne de Lasfons, prêtre, curé de Sainte-Eulalie, en faveur de Guillaume Aragon, prieur de Sainte-Agathe de Mende.

- f° 147, le 4 mai 1521, procuration de Jeanne, veuve de Jean Paulet, de Baldassé (Gabrias), à présent de Mende, pour agir en la cour métropolitaine de Bourges.
- f° 148, les 27, 29 et 31 mars 1526 (ns), requêtes pour obtenir un bénéfice de Jacques du Leage, notaire de Mende, comme procureur de maître Jean du Leage, bachelier en droit, de Mende, devant Natal Pasturel, bachelier en droit, vicaire de l'évêque de Mende Claude Du Prat. Avec une requête de Louis du Leage, notaire de Mende, comme procureur dudit Jean de Leage, le 18 mars 1524 (ns). Autres requêtes dudit Jean de Leage du 19 avril 1522 et du 13 mars 1523 (ns). Requête le 18 mars 1524 (ns) par Louis du Leage, procureur dudit Jean.
- f° 153, le 27 mars 1530 (ns), obligation de Claude Pagès du Malzieu, en faveur de Louis Archier, prêtre originaire du Malzieu, de vingt-cinq sous et un denier tournois.
- f° 154, le 23 avril 1518, requête de Jean du Leage, bachelier en décret, qui demande à Guillaume Resseguier, bachelier dans les deux droits et vicaire général de l'évêque de Mende, que lui soit concédé le surplis de chorier avec la chapellenie du collège de Tous les Saints, son annexe, qui est vacant par la mort de messire Privat Dumond.
- f° 155, le 15 novembre 1528, obligation de Jacques Linhol, dit Bardet, de Mende, au nom de son fils, Antoine, à Germain Marcoles, du diocèse de Lavaur, pour dix livres tournois, sur les comptes de tout ce que devaient Gabriel Vacheri, défunt notaire de Mende, et ledit Antoine Linhol, dit Bardel, neveu de Vacheri et fils de Jacques LInhol.
- f° 156, le 9 novembre 1518, quittance par Antoine Chavalier, marchand de Mende, à Jean et Pierre Mazel, père et fils, de Tartaronne (Estables), de tout ce qu'ils lui devaient.
- f° 157, le 22 mai 1529, constitution de titre clérical par Pierre Marchat, carrier, fils de Jean, de Chassanhes (Blavignac), à André Marchat, clerc, son frère.
- f° 158, le 12 décembre 1519, procuration des habitants de Lachamp.
- f° 160, le 15 juillet 1520, lods donné par noble Jean Monbel, seigneur de Recouse, puis reconnaissance féodale en sa faveur.
- f° 161, le 25 août 1529, procuration d'Hélix, veuve de Privat Albi, défunt tailleur de Mende, en faveur de Jean Albi, tailleur, son fils, pour lever tous les droits qui furent à maître Jean Albi, son fils.
- f° 162, le 13 mars 1523 (ns) et le 28 mars 1524, requêtes de Jean du Leage, bachelier en droit de Mende.
- f° 164, le 16 septembre 1527, appel devant l'official de Mende de noble Guillaume de Grandmont, archidiacre de Mende.
- f° 165v°, le 6 novembre 1526, vente par Jean Mercier, fils de Guillaume, de Pommiers (Cultures), à Jean Gerald, dit Charrade, du Villaret-Rocher (Barjac), d'un bois sis au terroir del Reclot, près dudit Villaret, confronté au bois de Privat Albi, de Jean Bedos, au Causse de Chabanes, au bois d'Antoine Blanc et Berthon Saltel, et au terroir dit de Chabanes, contre onze livres et dix sous tournois. Avec promesse de revente.
- f° 168, le 23 décembre 1520, testament d'Antonie, veuve de Barthélémy Balmaguier, de Saint-Etienne-du-Valdonnez, fille de feu Gilbert Diet, de Saint-Julien-du-Tournel, qui adresse des

- legs à Isabelle, sa sœur, veuve de Bertrand Chaptal, tisserand de Mende, à Vital, fille de Jacques Diet, sa nièce, de Saint-Julien-du-Tournel, et qui nomme héritier universel Jean Balmaguier, son fils.
- f° 180v°, le 8 février 1530 (ns), enregistrement de lettres apostoliques en faveur de Vital Manye, d'Albaret-Sainte-Marie, pour dispense de défaut de naissance, afin qu'il puisse devenir prêtre.
- f° 181v°, le 8 février 1530 (ns), enregistrement de dispense apostolique de défaut de naissance en faveur de Vital Portal, d'Albaret-Sainte-Marie, pour qu'il puisse devenir prêtre.
- f° 183, le 13 janvier 1531 (ns), procuration de noble Raymond Colonel, prêtre, prieur de Sainte-Marie de *Rodosco* (*Bodosco*), et de son annexe Saint-Barthélémy de *Ungula* (*Virgula*) diocèse de Sistéron.
- f° 183v°, le 5 février 1526 (ns), quittance dotale par Jean Culturon, cordonnier de Sainte-Enimie, à Jeanne Chalforn, sa femme, originaire de Mende, et annulation d'affrèrement entre eux. Fait à Mende, en présence de Pierre Martin, bachelier en droit, juge du chapitre de Mende, Jean Tranchaceps, de Chabrit (Saint-Gervais), et François Pagès, de Sainte-Enimie.
- f° 185, le 5 janvier 1524 (ns), requête de Vital Enjalvin, notaire royal de Mende, comme procureur de noble Claude Pelissier, prêtre, sacriste de la collégiale de Quézac, devant Pierre Hugonet, notaire, clavaire ou greffier de la cour commune du Gévaudan.
- f° 185, le 8 juillet 1522, arrentement par Antoine de Talamas, prêtre, prieur de Salmon, chapelain de la chapelle des saints Mathieu et Thomas, fondée au cimetière Saint-Pierre de Mende, à Jean Rompon, prêtre bénéficier de Mende.
- f° 187, le 20 février 1524 (ns), quittance par Jean Inard, marchand de Mende, à Pierre Vitis, bachelier en droit, chanoine de Quézac, de cent vingt et une livres et treize sous tournois, pour et au nom de Pierre Puech Redon apothicaire de Marvejols, qui devait cette somme audit Vitis, au principal, avec Raymond Merle, marchand de Marvejols, comme fidéjusseur, selon acte du 8 janvier 1519 (ns).
- f° 189, le 26 avril 1521, transaction entre Antoine Charpald, prêtre, recteur de la chapelle Sainte-Marie-Madeleine en l'église de Rimeyze, et Pierre Charpald, notaire royal, son neveu, d'Aumont, qui sont en procès devant la cour spirituelle de Mende à propos des biens qui furent à feu Bertrand Charpald, notaire, quand il vivait père de Pierre, et de l'administration de la curatelle et tutelle dudit Pierre et des autres enfants de Bertrand par ledit Antoine Charpald, prêtre, oncle des enfants. Est cité Guiot de Porte, notaire et beaufrère de Pierre
- f° 193, vidimus dressé par Etienne de Recoules, notaire public épiscopal de Mende, à la requête de noble Jean Monbel, seigneur de Recouse, de la vente faite le 7 février 1448 (ns), par *providus* homme Léonet Runel, fils et héritier de feu Jean Runel, de la Rossuègne (Brenoux), à *providus* homme Pierre Monbel, marchand de Mende, de trois setiers de froment de cens mesure de Mende, contre soixante moutons or. Acte reçu par Jean Garachon, prêtre et notaire public épiscopal.
- f° 196, le 24 août 1527, testament de Guillaume Fornier, prêtre bénéficier de Mende, qui élit sépulture au cimetière Saint-Pierre de Mende, au tombeau de son oncle, Claude Reboul,

- défunt prêtre. Il adresse des legs à Jean André, prêtre, son neveu, à Borguine, sa sœur, femme de Pierre Folchier, de la Volte (Cubières), et à Antonie Fabri, sa servante. Il nomme héritiers universels Etienne Fornier, de Rochette Haute, et Jacques Fornier, de Rochette basse (Altier).
- f° 198, le 3 juillet 1528, vidimus par l'official de Mende, à la demande de Vital Maurin, notaire royal, prêtre bénéficier de la cathédrale et du collège de Tous les Saints de Mende, d'une vente de divers cens et rentes faite le 13 des calendes de juillet 1315 (19 juin 1315) par noble Bérenger de Chapelle, damoiseau, à Guillaume Evêque, pour le collège de Tous les Saints (non transcrit).
- f° 201v°, le 23 mars 1529 (ns), insinuation de lettres de nomination pour maître Gonet Massadaur, bachelier dans les deux droits, étudiant immatriculé en l'université de Toulouse, à la demande de son procureur, Jacques Bayssenc, notaire royal de Mende.
- f° 202v°, le 24 janvier 1527 (ns), insinuation des dispenses apostoliques pour le mariage de Jean, fils de feu Odilon Albaric, et Anne, fille de Jean André, de Florac.
- f° 204v°, le 7 juillet 1530, obligation envers Gérald Malassanhon, tailleur de Mende.
- f° 205, le 15 décembre 1530, obligation de Philippe Chauce, blanchisseur de Mende, envers Jean Golabrun meunier et pareur de Mende, pour quatre-vingts livres tournois.
- f° 206, le 12 août 1518, enregistrement des lettres de légitimisation apostoliques pour Artus Plan, fils naturel d'Etienne Plan, dit Fenals, prêtre de Mende, et d'Antonie Morgue, veuve de Pierre Basalgette, autrefois de Sainte-Enimie et à présent de Mende.
- f° 210v°, le 20 septembre 1529, procuration d'André Coignet, official de Mende.
- f° 211, le 19 février 1521 (ns), exécution de lettres apostoliques pour Aldebert Born, marchand de Marvejols.
- f° 213v°, exécution de lettres apostoliques du 3 des nones d'avril 1521 (3 avril 1521), pour Antoine d'Apcher, chanoine de Mende, curé de Saint-Julien de Rieutort et protonotaire apostolique, par Jean Mazel, official de Mende, exécuteur apostolique, à propos de ladite cure de Rieutort.
- f° 217, le 7 novembre 1522, insinuation de lettres apostoliques de dispense pour Etienne Holier, prêtre et frère prêcheur, qui a quitté l'habit et est à présent prêtre séculier vivant à Marvejols.
- f° 218v°, le 28 septembre 1523, insinuation et fulmination de lettres apostoliques en faveur de Jean du Leage, bachelier en droit de Mende.
- f° 225v°, le 10 juin 1524, expédition de lettres pour noble Antoine de Peyre, clerc, fils de noble Georges de Peyre, d'Aumont.
- f° 226v°, le 16 novembre 1524, collation par Robert de Grandmont, préchantre et chanoine de Mende, au nom du chapitre de Mende, à Jean Du Tertre, prêtre, prieur de Saint-Jean-de-Chazorne, habitant de Mende, de la chapelle Saint-Jean de Rives, près de Mende, au faubourg, obtenue par échange de la chapelle Sainte-Barbare du prieuré Saint-Denis de Carce, à Paris.

- f° 228, le 16 novembre 1524, procuration de Jean Du Tertre, originaire du diocèse du Mans, à présent de Mende, chapelain de la chapelle Sainte-Barbare du prieuré de Saint-Denis de la Carce, à Paris, pour la résigner en faveur de Théobald de Paix, prêtre et prieur de Saint-Jean des Rives près de Mende.
- f° 229, le 5 décembre 1525, collation de la chapelle autrefois fondée au couvent des frères mineurs de Mende par Raymond Monbel, licencié en droit de Mende, en l'honneur des saints Jean-Baptiste, Antoine, Nicolas, des *restituti sanctuarum*, des saintes Catherine et Elisabeth, dont la collation est au plus ancien hebdomadier de Mende, vacante par la résignation faite par Guillaume de Grandmont, archidiacre et chanoine de Mende, procureur de Gaspard Gervais, prêtre de cette dite chapelle, et présentation par noble Jean Monbel, héritier dudit feu Raymond, patron de ladite chapelle.
- f° 230, le 12 septembre 1526, collation à la chapelle des Richards de Mende en faveur de noble Louis de Rocheblave.
- f° 233v°, le 22 décembre 1526, insinuation de lettres de profession pour Jean Combalbert, clerc originaire de Mende.

3^E.2677

Livre tertius d'Etienne de Recoules, notaire public de Mende

Deux feuillets de table des actes, un feuillet yierge.

- f° 1, le 30 août 1537, appel de noble Albert de Recoules, notaire public de Mende, procureur de Pierre Privat, prêtre de Plantats (Saugues), selon procuration reçue par moi notaire soussigné, devant noble Pierre Fardeau, dit Debors, licencié en droit, vicaire général de l'évêque de Mende, dans une procédure contre Blaise Altier, notaire de Chams (Saint-Symphorien). Fait à Mende, en la cathédrale, en présence de Pierre Brunel, de Changefèges, Jacques Brajon, de Chabannes, prêtres, Vital Enjalvin, notaire, de Mende, et moi Etienne de Recoules, notaire.
- f° 2, le 6 novembre 1536, quittance par Pierre Moleson, frère et procureur de maître Michel Molezon, forgeron de Mende, mari d'Anne Chaldeyrac, fille de feu Jean Chaldeyrac, de Pelouse (Rouvière), selon procuration reçue par Martin Gonzon, notaire public, à Gabrielle Chaldeyrac, de Pelouse (Rouvière), sœur de ladite Anne, de trois florins or.
- f° 3v°, le 5 novembre 1537, procuration de noble Jean le Breton, licencié en droit, habitant de Paris, en faveur de Pierre de La Grange, André Basalgette et Meric Guitard, tous procureurs en la cour de Bourges.
- f° 4v°, le 16 novembre 1532, division d'une maison sise à Bramonas entre Antoine Chareyroles, prêtre et cellérier de l'église de Balsièges, d'une part, et Jean Vital, du Château de Bramonas. Fait à Mende, en présence d'Etienne et Bertrand Borrilhon, de Balsièges, père et fils, Claude Maurin, de Monbel (Allenc), et Jean Constans, prêtre, de Balsièges.
- f° 5v°, le 13 septembre 1533, échange de biens entre Antoine Chareyroles, prêtre de Balsièges, et Jean Vital, fils de feu Pierre, de Barjac.

- f° 7v°, le 29 novembre 1537, deux appels de Michel de Pontaut, protonotaire apostolique et prieur de Sainte-Enimie. Fait à Mende, en présence de Jean Vital le vieux, Jean Baldit et Claude Astruc, prêtres bénéficiers de Mende.
- f° 8v°, le 13 janvier 1537, procuration d'Agnès Michel, de Balsièges, fille de Jean Michel, qui a obtenu la condamnation par l'official de Mende d'Antoine Chareyroles, prêtre du lieu, qui est en appel devant la cour de Bourges.
- f° 9v°, le 27 février 1537, appel de Jean de Costerouste, prêtre de Costerouste (Recoules-d'Aubrac), devant l'official de Mende.
- f° 10v°, le 12 mars 1537, lettres de collation par Pierre Fardeau, prévôt et chanoine de Mende, et vicaire de l'évêque de Mende, en faveur de maître Pierre *Brengarii*, dit de *Calatorio*, clerc du diocèse de Nîmes, pour la cure de Saint-Flour-du-Pompidou vacante entre les mains de l'évêque par la mort de Jean Malachane, son dernier possesseur, et promesse de faire ratifier l'acte par Louis de Grandmont, chanoine de Mende, procureur des chanoines de Quézac.
- f° 11, lettres de mandement du vicaire de l'évêque de Mende pour l'exécution de lettres apostoliques d'indulgence.
- f° 12, le 18 avril 1538, présentation devant le vicaire général de l'évêque de Mende, et insinuation de lettres de gradué d'université, pour obtenir un bénéfice pour noble Toussaint Fardeau, bachelier en droit, et pour Pierre de Courcelles.
- f° 12v°, le 20 avril 1538, idem en faveur de Jacques Mazel, étudiant, de Louis Fontune, bachelier en droit, et d'Etienne Brosse, étudiant.
- f° 14, procédure devant le vicaire général de l'évêque de Mende, de fulmination de lettres pour frère Gérad Chabot, sacriste du prieuré de Saint-Martin-des-Ayres, diocèse de Nîmes.
- f° 16, le 12 juin 1538, procuration par Jean Pelegrun, prêtre, curé ou vicaire de Saint-Félix de *Alto Cornu*, autrement dit de *Palleria*, diocèse de Nimes, pour résigner son bénéfice en la curie romaine.
- f° 17, le 5 novembre 1531, contrat de mariage entre Jean Rescossier, pareur de draps de Marvejols, fils de Jacques, et Marguerite, fille de Laurent Rovelet, tisserand, pareur de Mende, agissant, le marié avec licence de son père, de Jacques Pages, pareur de Marvejols, son oncle. Le père de la mariée lui constitue en dot 120 livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls. Puis le père du marié lui donne la moitié de ses biens.
- f° 19v°, le 1er juin 1538, lettres de commission apostoliques à Antoine Maynier, notaire royal de Meyrueis, concernant Gerard Chabot, sacriste du prieuré de Saint-Martin d'Ayres, diocèse de Nîmes.
- f° 21, le 24 juin 1538, appel devant le vicaire de l'évêque de Mende de frère Etienne de Bega, prêtre, licencié en droit, prieur de Sainte-Marie de Fraissinet-de-Lozère.
- f° 22, le 12 juin 1538, contrat de mariage entre Jean Beyrac, tisserand de Mende, et Isabelle, fille d'Etienne Coderc, granger et laboureur de la borie au faubourg de Mende, assistés, le marié de Jean Malachane, charpentier, Vital Fornier et Pierre Boton, de Sainte-Hélène, et

- Philippe Beyrac, prêtre, son frère, et la mariée de son père, de Pierre Mejan, Pierre Gisquet, gendres dudit Etienne Coderc, Etienne et Jean Coderc, frères de la mariée, Etienne Borrilhon, granger de la borie de la Farelle. Le père de la mariée lui constitue en dot quatrevingts livres tournois et deux robes.
- f° 23v°, le 16 mars 1524, reconnaissance féodale par Françoise, veuve de Jean Julien, défunt notaire de Mende, à Jean *Femenerii*, Jean Benoît et Bartholomé Comitis, prêtres du collège Bonconseil de Mende, pour une maison sise au pan du Chastel. Fait à Mende, en présence de Pons Mercier, notaire, et Bernard Valmalle, prêtre, de Mende.
- f° 24v°, le 7 novembre 1532, contrat de mariage de Pons Vicanh, tisserand de Mende, et Catherine, fille de Jean Cortin, tisserand de Mende, autrefois veuve de Philippe Claret, meunier du moulin de Monbel au faubourg de Mende, assistés, le marié de Jean Ros, sergent royal, Jean et Guillaume Richard, père et fils, ses parents et amis, et la mariée de son père, d'Etienne Agulhon, cordonnier de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot cent dix livres tournois, quatre robes, deux couvertures et deux linceuls. Fait à Mende, en la maison de Jean Ros, en présence d'Antoine Vinhol, chaudronnier, Jean Barrandon, pareur, ledit Agulhon, Hélix Richard, dit Coronat, prêtre bénéficier de Mende, et Claude Galhard, du Bleymard.
- f° 27, le 31 août 1538, procuration de d'Etienne de Begua, prieur de Fraissinet-de-Lozère, licencié en droit. Fait à Mende, en l'étude de Vital Cavalier, notaire de Mende, en présence de Louis Fontune, bachelier en droit, bénéficier de Mende, Etienne Alari, notaire de Saint-Chély-d'Apcher.
- f° 28, le 15 décembre 1530, vente par Jean Golabrun, pareur de Mende, à Philippe Chauce, blanchisseur de Mende, d'une maison sise pan du Chastel, contre cent vingt livres tournois. Fait à Mende, en la maison de Pierre des Fonts, près du four, en présence de Gabriel Alain, de Ribennes, Jean Malafosse, clerc d'Olmède (Chanac), François Bodet, de Mende, et Jean Odo, serrurier de Mende.
- f° 29, le 20 octobre 1537, testament de Jacques Constans, prêtre de Haute-Ville (Rimeize), qui élit sépulture au tombeau de ses parents, au cimetière de Rimeize, et qui adresse des legs à Astruge et Agnès, ses sœurs, à Pierre Constans et Jean Pelissier, prêtres, et à Pierre Constans, couturier, ses neveux, à Marguerite et Jeanne, ses nièces, fille de feu Jean Constans, à Colombe, autre Astruge et autre Marguerite Constans. Il nomme héritier universel, Jean Constans, son neveu, fils à feu Jean Constans, son frère. Fait à Rimeyze, en présence de Guillaume Vestit, prêtre et vicaire du lieu, en présence dudit Vistit, de François Richard, curé du lieu, prêtres, et autres.
- f° 32, le 26 novembre 1534, vente par Jacques Solacrup, tisserand, et Marguerite, sa femme, de Mende, à Jean Girard le jeune, cordonnier de Mende, d'une vigne sise à Chaldecoste, contre dix-huit livres tournois.
- f° 34, en octobre 1538, procédure de fulmination de lettres apostoliques par Léonard David, bachelier dans les deux droits, prévôt de *Segura*, chanoine de la collégiale Saint-Martial de Limoges, vicaire général de l'évêque de Mende Charles de Pisseleu, pour Ambroise *Truvilti*, clerc de Vabres, élu au prieuré de Saint-Sauveur-de-Chirac
- f° 36, le 7 janvier 1538, lettres de Léonard David, bachelier dans les deux droits, vicaire et official de l'évêque de Mende, attestant que Jean Sabran, clerc, est bien fils de Louis Sabran, marchand, et de Marguerite, de Servières, dont il est natif, pour lui permettre, selon les

- privilèges octroyés par Urbain V, d'être reçu au collège des Douze médecins, à Montpellier, qui est réservé aux étudiants originaires du diocèse de Mende.
- f° 37, le 18 mars 1538, lettres de procédure du vicaire de l'évêque de Mende, sur la fulmination de lettres apostoliques pour Gérald Chabot, sacriste de Saint-Martin-d'Ayres.
- f° 40v°, le 22 mars 1538, appel devant l'official et vicaire de l'évêque de Mende par Antoine Delom, d'Ispagnac, contre Antonie Savenière.
- f° 41v°, le 23 avril 1539, procuration de Jean Trenchard, prêtre, curé de Fraissinet-de-Lozère, en faveur de Pierre de Grange, André Basalgette et Meric Guitard, procureurs en la cour de Bourges, pour obtenir absolution de son excommunication infligée sur requête d'Etienne de Bega, prieur de Fraissinet-de-Lozère.
- f° 42v°, le 4 juin 1539, compromis entre André Bastard, prêtre d'Auroux, défendeur, et Etienne Baratier, hôte d'Auroux, demandeur pour les injures qu'il a reçues, qui sont en procès devant l'official de Mende.
- f° 45v°, le 4 juin 1539, procuration de noble Artus de Malbec, dit d'Albruges, chanoine de l'église Saint-Julien de Brive, bachelier en droit.
- f° 46, le 15 juillet 1539, procuration d'Etienne Rocherousse, prêtre, docteur en droit, chapelain de la chapelle fondée par feu Béatrice Boysson.
- f° 46, le 16 juillet 1539, procuration de Robert Monbel, patron de ladite chapelle.
- f° 46v°, le même jour, résignation par Jean Chabrit, procureur dudit Etienne Rocherousse, de sadite chapellenie, entre les mains de Pierre Baldos, plus ancien hebdomadier de Mende, qui en donne collation à Pierre Bergogne, prêtre originaire de Mende. Avec mise en possession dudit Bergogne.
- f° 47v°, le 3 août 1539, procuration de noble Jean de Mirmont, prêtre, chanoine de Mende, prieur de Saint-Pierre du Monastier, diocèse de Castres, en faveur de Jean Gay, notaire originaire de Mende, à présent de Toulouse, pour prendre possession dudit prieuré. Fait à Mende, en présence de Jacques Bestion, prêtre des Laubies, et Jean de Brossade, du diocèse de Saint-Flour.
- f° 48, le 9 août 1539, lettres de l'official et vicaire de Mende pour la confrérie Sainte-Marie de Monsérat.
- f° 48v°, le 13 juin 1539, lettres de notoriété par le vicaire de l'évêque de Mende, pour Etienne Sabran, trésorier et secrétaire de l'évêque de Mende, bachelier en droit, du Bleymard
- f° 50, le 13 juin 1539, lettres de notoriété pour Jacques Boysse, bachelier en droit, serviteur de l'évêque de Mende.
- f° 51v°, le 23 août 1539, procuration de noble Antoine del Espinas, vicaire perpétuel de la vicairie de *Mensa*, fondée en l'église collégiale *Sancti Stephani Aentismonasterem* », diocèse de Limoges.

- f° 53, enregistrement par le vicaire de l'évêque de Mende, en faveur de Vital Pelat, clerc de Servières, des lettres qu'il a obtenues en dispense d'âge, pour devenir prêtre, du pape Paul, en date du 6 des calendes de mai 1539 (26 avril 1539).
- f° 54, le 12 juin 1538, procuration par Jean Pelegrin, prêtre, curé de *Sancti Felici de Altocornu*, dit de *Palheria* (diocèse de Nîmes), pour résigner son bénéficie.
- f° 54v°, le 5 novembre 1531, quittance des biens familiaux par Marguerite Rovelet, fille de Laurent Rovelet, pareur de draps et marchand de Mende, future femme de Jean Rescossier, à son père.
- f° 61, le 28 septembre 1531, vente de cens nus à Raymond de Grandmont, chanoine, et noble Blaise de Carcassonne, prêtre et chapelain de la chapelle de Condom en l'église de Mende, par Jean Chabanet, fils d'André, de Bertras (Saint-Amans), de trois setiers de seigle contre quarante-cinq livres tournois.
- f° 62v°, le 22 juillet 1534, contrat de mariage entre Etienne Julien le jeune, de Mende, bouvier ou laboureur, et Cécile, fille de Vital André, de Beyrac (Allenc). Avec quittance des biens familiaux par la mariée à Vital et François André, ses père et frère.
- f° 67, le 22 juillet 1534, quittance générale des droits familiaux à Etienne Julien le vieux, originaire de Saint-Gervais de Mende, par son frère, Etienne Julien le jeune, qui est sur le point de se marier avec Cécile, fille de Vital André, de Beyrac (Allenc), et qui demandait sa légitime des biens familiaux, les deux frères s'en remettant à Gérald Ferrier, leur frère utérin, pour Etienne le Vieux, et Vital André, beau-père d'Etienne le jeune, qui fixent la légitime à seize livres tournois qu'Etienne le vieux s'engage à payer au mariage.
- f° 68v°, le 29 août 1527, quittances générales réciproques entre Pierre Monnier, prêtre bénéficier de Marvejols, et Jean Vilars, clerc de Marvejols, sauf que ledit clerc s'engage à solder, pour ledit Pierre, à Guillaume Vilars, prêtre de Marvejols, une quarte de froment et une de seigle.
- f° 69, le 3 des nones de novembre 1539 (3 novembre 1539), enregistrement par le vicaire et official de l'évêque de Mende de lettres du pape Paul, en faveur de François Arnald, écolier de Mende, pour qu'il puisse devenir clerc et obtenir des bénéfices bien qu'il soit illégitime.
- f° 70, le 10 janvier 1539, procuration de noble Jean de Mirmont, chanoine de Mende, qui a été averti que son frère, noble Pierre de Mirmont, écuyer, allait se marier, et pour constituer en son nom un « douaire » à son frère, en raison de quoi il charge noble François de Jouvantroux, chanoine de la cathédrale de Saint-Flour de le faire pour lui, et afin de donner à son frère tous les droits et biens qu'il a sur les château, seigneurie et mandement de Montchanson ou ses appartenances en pays d'Auvergne, sauf qu'il en reste à vie usufruitier, seigneur et maître.
- f° 71, le 7 février 1539, lods par noble Léonard David, vicaire épiscopal, à Antoine Vergile, de Bramonas, pour l'achat qu'il a fait de Guillaume Thome, de Bramonas, d'un champ.
- f° 72, le 28 mars 1539, insinuation à la demande de Pierre de Boda, notaire de Mende, comme procureur de Claude Comitis, bachelier en droit, étudiant immatriculé, pour qu'il puisse obtenir un bénéfice.

- f° 72v°, le 11 septembre 1529, revente de cens à Antoine Borrel, du Bruel (Esclanadès), d'un setier de froment, mesure de Chanac, de cens à dix écus or, qu'il avait vendu à Antoine Valmale, défunt prêtre et chanoine de Quézac et chapelain de la chapelle fondée par feu Guillaume Pellissier, en l'honneur du Christ et de la Vierge, en l'église de Chanac, selon acte de Jean Solier le vieux, notaire, le 26 septembre 1485, de laquelle chapelle Antoine Rocherousse, en son vivant, était patron. Et maintenant, Antoine Borrel, fils de feu Vital, du Bruel d'Esclanadès, requiert Jean Rocherousse, docteur dans les deux droits, chapelain de ladite chapelle et frère germain d'Antoine Rocherousse, patron de ladite chapelle, de lui revendre ce cens. Fait à Mende, en présence de Pierre Pelat, fils d'Etienne, du Bruel d'Esclanadès, et Vital Carnac, fils de Pierre Carnac, de Chanac.
- f° 74v°, le 28 mars 1539, insinuation de lettres pour Claude Comitis, étudiant, pour qu'il puisse obtenir un bénéfice.
- f° 75, le 13 mars 1539, vente de cens par Jean Nègre, chorier de Mende et membre du collège Saint-Privat de la Roche près de Mende, audit collège Saint-Privat de la Roche, représenté par Guillaume Leutton, prieur, et Jean Sirvens le jeune, membres dudit collège. Fait à Mende, en présence de Jean Sirvens le vieux, prêtre, Jean Dalvernhe, chorier de Mende, et Albert de Recoules, notaire de Mende.
- f° 77, le 5 octobre 1535, vente par Jean Ozil et sa femme, Jeanne Vinhol, du Born, à Jean Bonicel, dudit lieu, d'un pré sis audit lieu, terroir de *la Vayssa del Mon*, contre cinq livres tournois. Fait à Mende, en la maison de Jean Vanel, fils de Jacques, près du portail d'Aiguespasses, en présence dudit Jean Vanel, de Pierre Hébrard, de Colombesche, Bertrand Borrilhon, de Changefèges, et Huguet Vivian, de Mende.
- f° 78, le 28 novembre 1528, obligation de Jean Pigière, tailleur de Mende, envers Agnès Grégoire, originaire de Saugues, à présent de Mende, suivie d'une vente dudit Pigière à ladite Grégoire. Fait à Mende, en présence de Jean Fornier, prêtre d'Aumont, Guillaume Michel, prêtre de Chirac, Pierre Parlier et François Pagès, de Sainte-Enimie.
- f° 80, le 3 septembre 1532, vente par Privat Gordon, fils de feu Pierre, de Bramonas (Barjac), à Pierre Barbut, dudit lieu, d'un champ sis à Bramonas, contre dix florins argent.
- f° 81, le 12 mai 1532, obligation d'Ysabelle, veuve de Louis du Leage, notaire défunt de Mende, et Jacques du Leage, notaire de Mende, leur fils, qui, attendu l'entrée ce jour en religion chez les carmes de Mende de frère Arnald Balmas, de leur parentèle, promettent à Pierre Frayce, prieur, Antoine Potier, lecteur, Jean Molet, Arnald de Saint-Bauzile, Vital Boysson et François Massadaur, religieux carmélites du Montcarmel, pour l'utilité du couvent et l'entretien dudit Balmas, de solder pour la nourriture dudit Balmas trois setiers de froment mesure de Mende. Les religieux confessent avoir reçu ce jour dix livres tournois, et la mère et le fils promettent de solder dix autres livres quand ledit André fera profession dans la religion, et aussi de le pourvoir du vivre et vêtement pour lui permettre de devenir prêtre. Fait à Mende, au grand réfectoire du couvent, en présence de Pierre Hugonet, Michel Robert, notaire royal, Guillaume Pinedon, et maître Claude Foulc, barbier.
- f° 82, le 14 mars 1540, requête à l'official et vicaire de Mende pour faire la collation du prieuré claustral bénédictin de Sainte-Marie de Chanaleilles, en faveur de Vital Ponsar, prêtre de Chilhac (diocèse de Saint-Flour), après sa vacance par le décès de Laurent Charrière, prêtre et ultime possesseur.

- f° 83, accord en arbitrage entre les quatre prêtres hebdomadiers de Mende, à la suite du conflit qu'il y avait en la cour spirituelle de Mende, le 5 décembre 1531, entre Vital Martin, prêtre et avant dernier des quatre hebdomadiers de Mende, demandeur, d'une part, et Pierre Baldos, prêtre, second des quatre hebdomadiers, cité et défendeur.
- f° 90v°, le 9 juin 1526, vente par Isabelle, veuve de Louis du Leage, notaire de Mende, et son fils, Jacques, notaire, à Jean Gordon, prêtre de Mende, comme premier chapelain de la chapelle fondée par Artus Pojol, selon testament dudit Pojol, reçu par Olivon Vanel, défunt prêtre et notaire de Mende, de deux setiers de froment de cens mesure de Mende que les mère et fils lèvent sur la maison dudit Gordon, contre quarante livres tournois qu'ils reconnaissent avoir reçues de Jean Jaffre, bachelier en droit, prieur de Saint-Gervais, et Jean Rainier, dit Sanchety, prêtre de Mende, comme exécuteurs testamentaires dudit Pojol.
- f° 93, le 29 avril 1536, testament de Pierre de Lasfonts, prêtre originaire de Las Fonts (Saint-Bauzile), qui adresse des legs à Jean de Lasfonts, fils de Raymond, son neveu, et sa femme Madeleine (femme dudit Jean), et qui nomme héritiers universels à parts égales Jean et Pierre de Lasfonts, fils de Michel, ses neveux, dudit lieu de Lasfonts. Il nomme exécuteurs testamentaires Guillaume Velayt, de Saint-Bauzile, et Pierre Bonicel, de Félisson. Fait à Mende, en présence d'Huguet Vivian, Jacques Chaptal, hôte, Antoine Galieyres, Antoine Vital, Jacques Chalfourn, tisserand, Antoine Vinhol, chaudronnier, et Jean Vanel, hote, de Mende.
- f° 95, le 11 juin 1533, vente par Jean Brajon, de Mende, à Etienne Sirvens, agriculteur au faubourg de Mende, d'un champ sis au faubourg contre douze livres tournois.
- f° 96v°, le 23 novembre 1541, procuration de Jean Destrictis, pelletier de Mende, pour agir en la cour de Bourges.
- f° 97, le 9 avril 1541, appel pour Raymonde Solière, de Montredon (Laval) et Guillaume Atgier, de Basalgette (Saint-Etienne-du-Valdonnez).
- f° 97v°, le 2 août 1541, appel pour Louis Laurent et Gaspar Rostaing, prêtres et syndics des clercs séculiers de la Canourgue.
- f° 99, le 24 mars 1541, procuration en la cour de Bourges pour Gaspar Meugier, prêtre de la Canourgue.
- f° 99v°, le 18 avril 1541, procuration en la cour métropolitaine de Bourges pour Raymonde Solière, de Montredon.
- f° 100v°, le 13 mai 1542, appel pour les prêtres originaires d'Ispagnac.
- f° 101v°, le 9 avril 1541, appel pour Guillaume Atgier, de Basalgette (Saint-Etienne-du-Valdonnez).
- f° 102, enregistrement par l'évêque de Mende, de lettres de provision apostoliques du VII des calendes de décembre 1541 (25 novembre 1541), conférant la cure de Saint-Paul-le-Froid à Simon Colomb, après la résignation de Simon Capelle.
- f° 106v°, le 29 juillet 1534, quittance par Ysabelle Ginhos, veuve de Jean Moton, fournier de Mende, avec licence de Pierre Fozilhac, notaire royal, son mari, de Bagnols, à Jean Moton, fils et héritier universel dudit feu Jean Moton, de quinze livres tournois du reste des trente

- livres léguées à ladite Isabelle, par testament reçu par Antoine Achard, notaire royal. Fait à Mende, en la grande salle basse de la maison d'habitation dudit Moton, en présence de Jean Destrictis, fils de feu Guillaume, Hugot Meyssonier, marchands, et Jean Torrelli, cardeur, de Mende.
- f° 109, le 13 mai 1542, présentation à Pierre Monnier, prêtre, préchantre et chanoine de Marvejols, de commissions de l'official de Mende, sur la requête de Philippe Fornier, écolier à l'université de Toulouse, fils à feu maître Christophe Fournier, défunt clavaire royal de Marvejols, avec prestation de serment. Suivie de l'enquête faite par ledit Monnier sur les dites commission (les lettres de commissions sont jointes en annexe). Avec lettres de tonsure pour ledit Fournier le 12 mai 1542. Témoignages d'André Coignet, prêtre, docteur en droit, chanoine de Mende, de Simon Brugeyron, prêtre bénéficier de Mende, notaire public et scribe de l'officialité, et de Gérald Cortusson, notaire royal de Mende, âgé de cinquante trois ans.
- f° 121, le 3 juillet 1542, requête de Jean Bonhomme, prêtre de Saugues.
- f° 122, le 9 août 1542, appel d'Antoine Mercier le vieux, prêtre bénéficier de Mende, poursuivi en justice devant la cour spirituelle de Mende par Jean Guynot, de Mende.
- f° 123v°, le 16 avril 1533, appel de Jean de Fabrèges, prêtre, bachelier en droit, bénéficier de Mende, curé de Chasseradès, devant Jean Mazel, licencié en droit, prieur des Hermaux, lieutenant général du vicaire général de l'évêque de Mende. Suivi d'une procuration dudit Fabrèges en la cour de Bourges.
- f° 124v°, le 19 avril 1543, appel de Pierre Flochart, prêtre de Sainte-Enimie.
- f° 125, le 20 août 1543, procuration de noble Jean de Mirmont, prêtre, chanoine de Mende et prieur de Saint-Martin d'Inos.
- f° 125v°, le 8 août 1543, appel de Jean de Fabrèges, prêtre bénéficier de Mende.
- f° 126v°, le 6 septembre 1543, appel de frère Tassin Pascal, prêtre, sacriste de Langogne, qui est en procès contre Jean Gely, prêtre de Langogne.
- f° 127v°, le 20 mai 1540, réquisition de Pierre Alberge, prêtre de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à propos de la présentation et de l'institution du rectorat des saints Fabien et Sébastien de Marchastel
- f° 128, le 21 août 1532, donation par Béatrice, fille de feu Raymond Barbut, du Villaret (Balsièges), veuve de Bertrand Borrilhon le vieux, quand il vivait de Chamgefèges, à autre Bertrand Borrilhon, neveu de son défunt mari et fils d'Etienne Borrilhon, de Changefèges.
- f° 130, le 22 novembre 1544, appel de Bernard Gitbert, de Bagnols, diocèse de Mende, représenté par son procureur Michel Robert, praticien.
- f° 130v°, le 16 novembre 1532, contrat de mariage entre Antoine Paulet, fils de feu Jacques, de Peyrefiche (Barjac), et Isabelle, fille de Jean Saltel, de la Roche (Barjac). Le père de la mariée lui constitue en dot soixante-cinq livres tournois, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.

- f° 131v°, le 24 mars 1543, appel de Catherine Fabri, fille de Durand Fabri, de Montaigut (Saint-Germain-du-Teil).
- f° 132v°, le 23 décembre 1545, appel de Jean Lacombe, prêtre, chapelain de la chapelle Sainte-Marie de Nive, en la cité de Mende, bachelier en décret.
- f° 133, le 20 janvier 1531, vente de cens par Antoine Vielhaden, du Bruel d'Esclanadès, à Antoine Borrel, prêtre du Bruel d'Esclanadès, en tant que personne privée, de dix cartes de froment, à la Saint-Michel, mesure de Chanac, à porter dans la maison dudit Borrel, contre vingt-cinq livres tournois. Le vendeur fixe cette rente sur sa maison de deux étages qu'il a au Bruel, confrontée avec Catherine, fille de Pierre du Bruelh, aux deux chemins allant de la maison d'Antoine Borrel, fils de Claude, à la fontaine du lieu. Fait au couvent des carmes, à Mende, en présence de frères Jean Montet, Antoine Pontier, Vital Boysson, François Massadaur, carmes dudit couvent, Jean Clauson, de Barjac, prêtre, et Jacques Brajon. Avec, le même jour, obligation dudit Antoine Vielhaden envers ledit Antoine Borrel, prêtre, pour six cartes de froment qu'il lui doit encore sur les dix de cens nus.
- f° 137, le 20 janvier 1531, vente par Antoine Vielhaden, du Bruel d'Esclanadès, audit Antoine Borrel, prêtre, de l'usufruit d'un champ sis au terroir de Marcansa (Esclanadès), pour neuf ans, à sept florins argent valant chacun quinze sous que le vendeur a reçus. Puis, le même jour, vente dudit champ audit Borrel, et quittance par ledit Borrel audit Vieilleden, pour vingt-cinq livres tournois qu'il lui devait selon obligation reçue par Etienne Paparel, notaire.
- f° 140, le 10 février 1537, lods par noble Pierre Fardeau, vicaire général de l'évêque de Mende, à Antoine Gosse, de Félisson (Saint-Bauzile), pour l'achat qu'il a fait le 20 janvier 1536 à Pierre Bonicel, fils de feu Guillaume, de Félisson. Fait à Mende, en présence de Guillaume Aragon, prêtre bénéficier de Mende, et maître Déodat Dumas, clerc de Mende.
- f° 141, le 27 janvier 1536, lods par le vicaire de l'évêque de Mende à Guillaume Bo, de Bramonas (Barjac), pour l'achat qu'il a fait à Jeanne Serre, veuve et héritière de Guillaume Pessade, de Bramonas, d'un champ sis à Bramonas.
- f° 142, le 14 septembre 1534, vente par Guillaume Thome, fils de feu Jean, agriculteur de Bramonas, à Etienne Coderc, agriculteur de la borie de Las Armas près de Mende, de la moitié d'un bois sis au terroir de Coguola, contre six livres tournois.
- f° 143, le 27 septembre 1537, vente par Natal Chapelle, agriculteur de Bramonas (Barjac), audit Etienne Coderc, granger de la borie dite des Âmes du Purgatoire, près de Mende, d'une terre herme plantée d'arbres, contre six florins argent.
- f° 144, le 16 février 1533, vente par Antoine Claret, de Bramonas (Barjac), à Jean Vincent, fils de Pierre, dudit lieu, d'un ort contre 4 florins argent.
- f° 145, le 16 février 1533, vente par Antoine Claret et sa femme Catherine Daurade, de Bramonas, à Jean Bergonhe, prêtre de Bramonas, d'une maison dite *de domergue*, de haut en bas, avec une cour contiguë, dite de Mas, à Bramonas, laquelle maison est divise entre ledit Antoine, vendeur, et Jean Claret, son fils, selon acte de division reçu par moi, contre vingt livres tournois.
- f° 146v°, le 16 février 1533, donation de diverses terres par Antoine Claret, agriculteur, de Bramonas, à sa femme, Catherine Daurade.

- f° 147v°, le 8 décembre 1531, division de biens entre Antoine et Jean Claret le vieux, père et fils, agriculteurs, de Bramonas. Alors qu'Antoine avait fait donation à sondit fils lors du mariage de celui-ci avec Falquette, fille de Guillaume Thome, de Bramonas, de la moitié de ses biens, par acte d'Etienne de Lasfonts, notaire.
- f° 151v°, le 26 novembre 1531, donation par Guigon Roffiac, clerc de Mende, à Jean Martin, de Rouffiac, et à Jeanne Roffiac, sa femme, sa nièce, de Saint-Bauzile, d'une chambre sise à Mende, Pan de Claustre, qui fut léguée à Guigon par Michel Roffiac, défunt prêtre bénéficier de Mende.
- f° 152v°, le 9 novembre 1531, quittance dotale par Jacques et Bernard Chaptal, père et fils, tisserands de Mende, le fils comme mari de Valence, fille de feu Raymond Reversat, de Mende, à Claude Sirvens, prêtre du collège Saint-Privat de la Roche près de Mende et bénéficier de la cathédrale, de trente livres tournois, des robes et lit de dot constitués devant Etienne Chabrit, notaire de Mende.
- f° 153, le 7 janvier 1530, constitution dotale par Guillaume Borrejac, de Chanac, qui marie sa fille, Delphine, née d'Agnès Pons, fille de Jean Pons défunt, de Chanac, première femme dudit Guillaume, avec Philippe Chauce, fils de Jean, blanchisseur et hôte de Mende, et qui lui donne donc en dot quatre-vingt-cinq livres tournois. Fait à Mende, en présence de noble Antoine de Pomeyrols, de Cénaret, Jacques Jaffred, du pont près de Chanac, et autres. Avec quittance dotale par lesdits Philippe et Delphine audit Borrejac et à son fils, Jean Borrejac, de trente-cinq livres tournois, le même jour, et pour quinze livres tournois le 11 février 1530, et cinq livres tournois le 18 mars 1530.
- f° 159, le 17 janvier 1543, publication par Raymond de Grandmont, archidiacre de Mende, bachelier en décret, chanoine de Mende, juge apostolique, de lettres du pape Paul délivrées en faveur de François d'Apcher, seigneur d'Apcher au diocèse de Mende, et des trois quarts de la baronnie de Calmont, diocèse de Rodez, concernant la succession de Jean de Châteauneuf et de Marie de Cullan. Fait à Mende en présence de Guillaume Valantin, prêtre, vicaire de Rimeize, et de noble Jean de Cardeillac et Gabriel de Monteil.
- f° 163, le 3 mai 1544, publication par le vicaire de l'évêque de Mende des lettres de provision du pape Paul, en faveur de maître Jean Rousseau, recteur de l'église paroissiale de *Meriaco*, diocèse de Troyes, scribe et familier du pape, pour le prieuré de Saint-Sauveur de Chirac, dont la collation est à Saint-Victor de Marseille.
- f° 165v°, le 31 août 1546, en présence de Paul Du Prat, bachelier en droit, chanoine de Mende, vicaire général de Nicolas Dangu, évêque de Mende, noble Antoine Hébrard, écuyer, seigneur de la Roque et de Martines (Saint-Germain-du-Teil), constitue un titre clérical en faveur d'Etienne Pagès, clerc, de Montferrand (Banassac).
- f° 166, le 12 janvier 1533, contrat de mariage entre Pons Vinhol, tisserand de Mende, et Marie, fille de Jean Grimolin, défunt chaussetier de Mende. La mariée se constitue une dot universelle. Avec quittance par le marié à la mariée.
- f° 168, le 21 juin 1528, quittance dotale par Isabelle, fille d'Etienne Coderc, agriculteur et granger de la borie *de las Armas*, au faubourg de Mende, fiancée de Jean Beyrac, à son père.

- f° 169, le 14 des calendes d'avril 1543 (19 mars 1543), lettres de provision du prieuré régulier de Saint-Sauveur-de-Chirac, par le pape, en faveur de messire Augustin Saint-Adrian, diacre, cardinal, après l'élection d'Ambroise *Trimiltius*, élu de *Bobiensis*.
- f° 172v°, le 17 mars 1544, publication par André Coignet, docteur dans les deux droits, chanoine de Mende, juge apostolique, de lettres du pape Paul en faveur de Jean Tonel, apothicaire de Mende, à propos de l'arrentement des revenus du prieuré de Sainte-Enimie. Avec d'autres lettres.
- f° 177v°, le 11 octobre 1534, contrat de mariage d'Etienne Bellor, fils de feu Privat, tisserand de Mende, et Isabelle, fille de Jacques Alenh, cardeur de Mende. Le père de la mariée lui constitue en dot cent dix livres, deux robes, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 179, le 3 octobre 1534, quittance des biens familiaux par Pierre Vincent, fils de feu Vital, des Ayguières (Chanac), à Jean Vincent, son frère, sur les biens de leur père et de leur mère, Catherine.
- f° 180v°, le 30 juin 1535, contrats de mariage entre Etienne Borrilhon, laboureur, grangier de la borie de Farelle (Balsièges), et Hélix Borrel, veuve de Jacques Paulet, de Mende, d'une part, et entre Guillaume Borrilhon, laboureur, fils dudit Etienne, et Ferrande, fille de feu Jacques Paulet et de ladite Hélix Borrel.
- f° 183v°, le 30 janvier 1536, lods par le vicaire épiscopal à Pons Coderc, fils d'Etienne, de Balsièges, pour l'achat d'un pré qu'il a fait le 29 janvier 1536 de Guillauma, veuve de Pierre Cobe, et Antoine Malaval, de Bramonas (Balsièges).
- f° 184v°, le 20 novembre 1532, contrat de mariage entre Claude Rocherousse, de Marijoulet (Chanac), et Marguerite, fille de feu Raymond Pipin, de Coulagnet (Saint-Gervais). La mariée agit avec licence de son frère, Antoine Pipin qui lui constitue en dot cinquante livres tournois, deux cotes, deux gonelles, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 186, le 19 mars 1532 (ns), procédure concernant la collation du prieuré de Saint-Vénérand.
- f° 192, le 1^{er} mai 1536, transaction entre Etienne Grégoire, cordonnier, et Marguerite Michel, sa femme, fille de feux Jacques Michel et Falquete Petit, de Mende, d'une part, et Guillaume Paradis, peigneur, et Antonie Michel, fille desdits feux Jacques et Falquette, à propos du douaire de Marguerite.
- f° 195, le 2 mai 1534, echange de biens entre Pierre Chalvet, carrier, et Marie, sa femme, et Thomas Privat, de Prades-du-Tarn. Avec quittance dudit Chalvet audit Privat.
- f° 197v°, le 3 novembre 1534, quittance générale par Raymond Combemale, de Borie (Saint-Flour-du-Pompidou), mari de Jeanne Tranchaceps, autrement dite Galharde, à Jean Tranchaceps, fils de feu Pierre, et Pierre Tranchaceps, son fils, de Bahors (Saint-Gervais), de toute la dot constituée à elle par ledit Jean, son frère, avec feu Etienne Serre, del Mas Bonet, son premier mari, devant Etienne Comitis, notaire, puis avec ledit Combemale.
- f° 199, le 22 novembre 1533, échange de biens entre Pierre Companh, de Montet Soubterou (Saint-Etienne-du-Valdonnez), et Jean Serre, dudit lieu. Avec obligation de Jean Serre envers Jacques Serre.

- f° 201, le 12 juin 1536, quittance dotale par Pierre de Lasfonts, de Lasfonts (Saint-Bauzile), mari de Catherine, fille de Martial Delhom, agriculteur du Villaret-Rocher (Barjac), audit Martial, absent, représenté par son fils, Durand Delhom.
- f° 201v°, le 20 décembre 1536, vente par Pierre Bonicel, agriculteur de Félisson (Saint-Bauzile), à Jean et Pierre de Lasfonts, cousins affrérés, de Lasfonts (Saint-Bauzile), d'un champ sis à Félisson contre quarante livres tournois.
- f° 203, le 21 mai 1546, publication par André Coignet, vicaire de l'évêque de Mende et juge apostolique, de lettres du pape Paul, données à Rome le 14 des calendes de février 1544 (19 janvier 1544), en faveur de noble Louis de Pelamourgue, prêtre du prieuré bénédictin du Monastier près de Chirac, pour l'absoudre de l'homicide perpétré contre une personne nommée noble Pierre de la Voratge (père de noble Artaud de la Voratge).
- f° 205, le 21 août 1538, requête, à Mende, par Jean Brieude, prêtre de Toulouse, faite à Antoine Dumas, notaire royal de Mende, de lui produire toutes les pièces nécessaires à la suite du procès que Dumas lui a intenté devant la cour de l'officialité de Mende, et pour lequel ledit Brieude est en appel devant le parlement de Toulouse, ce que ledit Dumas accepte de faire. Fait à Mende, au tablier du notaire récipiendaire, en présence de Vital Chevalier et de Jean Chabrit, notaire public.
- f° 206, le 12 mai 1548, enregistrement par André Coignet, official de Mende, sous-délégué par l'official de Toulouse pour exécuter des lettres apostoliques, sur l'instance de Déodat Dumas, étudiant en droit à Toulouse.
- f° 207, le 9 mars 1540, collation par Léonard David, official de Mende et vicaire général, à noble François de Cayres, clerc, de la chapelle des saints Pierre et Paul apôtres, fondée en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Chanac, vacante par la mort de Jean Rocherousse, prêtre, sur présentation faite par Pons de Peyron, prêtre, procureur de noble Antoine de Cayres, seigneur d'Entraygues, coseigneur de Chirac et patron de ladite Chapelle, selon procuration reçue par Vital Sabatier, notaire royal au lieu de Burzel (diocèse de Viviers).
- f° 208, le 21 août 1534, contrat de mariage entre Mathieu Machari (*Machari* et *Macari*), tisserand de Mende, fils et héritier universel d'Etienne Machari, de Mende, et Catherine, fille de Antoine Raynoard, agriculteur de la Venède (Brenoux). Agissant, le marié avec licence de sa mère, Françoise, et de son oncle, Jean Pigières, et la mariée, de son père, de sa mère, Marguerite, de Bertrand et Jean Raynoard, et de Privat Raynoard, notaire, cousins de la mariée. Le père de la mariée lui donne en dot quatre-vingt-dix livres tournois, quatre robes, deux couvertures et deux linceuls.
- f° 209, le 14 février 1537, testament de Raymond Gordon, tisserand de Mende, qui adresse des legs à Jean Gordon, prêtre, son fils, à Artus et Isabelle, ses autres enfants, à Claire, sa femme, et qui nomme héritier universel, Olivon Gordon, son autre fils.
- f° 211v°, le 14 juin 1533, contrat de mariage entre Pierre Brunel, agriculteur de Changefèges (Balsièges), et Marguerite, fille d'Etienne Coderc, laboureur de la borie des Âmes du Faubourg de Mende, assisté, le marié d'autre Pierre Brunel, dudit lieu, son cousin. Puis le père de la mariée et la mariée constituent en dot la dot que Marguerite a reçue avec son premier et son deuxième maris, Pierre Méjean et Guigon Gosse, et aussi quinze livres tournois en augment de dot. Fait à Mende, en la maison de Jacques Chaptal, en présence de Jean Costandon, et Antoine Chareyroles, cellérier de Balsièges, prêtres, et autres.

- f° 213v°, le 25 mars 1539, obligation de Jacques Pigières et son gendre, Guillaume Coderc, de Peyrefiche (Barjac), envers Guillaume Motes, fils de Pierre, de Chabrit (Saint-Gervais), pour six livres tournois et onze cartes de seigle, mesure de Mende, en déduction d'une autre obligation reçue par moi notaire le 28 février 1532.
- f° 214, le 16 septembre 1544, enregistrement par Léonard David, vicaire et official de l'évêque de Mende, Charles de Pisseleu, à la demande de Robert de la Tour, abbé de Villevigne et prieur régulier de Saint-Gervais et Saint-Prothais de Langogne, de lettres d'indulgence pour la chapelle Sainte-Marie vierge et Saint-Joseph, son époux vierge, en ladite église de Langogne, émanant des cardinaux.
- f° 217, le 13 septembre 1534, quittance dotale par Mathieu Machari, tisserand, et Catherine Raynoard, sa femme, de Mende, à Antoine Raynoard, de la Venède (Brenoux), pour vingt livres tournois, deux robes et deux linceuls.
- f° 218, le 26 avril 1548, enregistrement par André Coignet, official de Mende, juge apostolique député par François d'Arjac, official de Toulouse et juge apostolique, pour l'exécution de lettres apostoliques données à Rome, le 17 des calendes de février 1547 (16 janvier 1547) en faveur de maître Déodat Dumas, dit Taurand, clerc de Mende, étudiant à l'université de Toulouse, héritier universel de son aïeule maternelle, Hélix Taurand
- f° 221, le 22 avril 1542, enregistrement de l'appel formulé devant le pape par Natal Pastorel, prêtre, chanoine de Clermont, pour son procès contre André Coignet, docteur en droit, chanoine de Mende.
- f° 223v°, le 10 octobre 1535, quittance générale par Etienne Julien le jeune, à présent de Mende, à son frère, Etienne Julien le vieux, de Mende, de huit livres tournois du reste de seize livres tournois dues pour sa légitime. Fait à Mende, en présence de noble Guidon Ademar, dit de Moriès, chorier de Mende, et Guillaume Melhac, cordonnier de Mende.
- f° 225, le 2 avril 1540, licence donnée par Léonard David, vicaire de l'évêque de Mende, sur la requête de Jean Tonel, apothicaire de Mende et lieutenant du bailli de la cour ordinaire de Mende, de manger des viandes et des laitages pendant le carême.
- f° 227, le 11 mars 1537, arbitrage entre Etienne et Privat Sirvens, fils de feu autre Etienne Sirvens, en son vivant de la borie les Mende, qui s'en remettent à François Dumas et Pierre Martin, licenciés en droit.
- f° 228, le 25 décembre 1537, requête de maître Georges Reverger, du diocèse de Viviers, devant Pierre Fardeau, official de Mende, pour avoir un double de lettres de vicariat faites par l'évêque de Mende à Guy de Montpeyroux, chanoine de Mende, pour une affaire concernant une collation faite par ledit Montpeyroux comme vicaire.
- f° 229, lettres de collation par Léonard David, vicaire de l'évêque de Mende, à Pierre Alverge, prêtre, religieux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, de la cure ou vicairie perpétuelle de Saint-Gervais et Saint-Prothais de l'église de Brugers, avec son annexe de Palhers, vacante après la mort de frère Jean Cahuguet, prêtre et religieux dudit ordre, et dont la présentation est au commandeur de Palhers. Fait à Mende, en présence de Jacques Mazel, licencié en droit, Hélie Fabri, notaire royal, de Mende, et Guillaume Blanquet, prêtre de Palhers (date dans la marge mal numérisée).

- f° 231, le 22 mai 1544, collation par ledit vicaire épiscopal, pour Pierre Alverge, prêtre et religieux de Saint-Jean, du rectorat de Marchastel, vacant après la mort de frère Jean Giscard, dudit ordre, dont la présentation est au commandeur de Palhers et des membres de Recoules, de Villette et de Marchastel. Fait à Mende, en présence de noble Antoine de Lespinas, chorier de Mende, et Blaise de Carcassonne, prêtre de Mende.
- f° 232, le 28 décembre 1537, compte-rendu de Pierre Fardeau, dit Boro, prévôt de Mende, qui a demandé à messire Guillaume Ladet et Jean Vachier, prêtres bénéficiers de Mende et anciens serviteurs de messire Bertrand de Cénaret, en son vivant prévôt de Mende, de lui restituer les clés de la maison de la prévôté s'ils les ont, tout en précisant qu'il ne veut toutefois pas y entrer sans avoir fait faire l'inventaire des biens du défunt. Les prêtres ont répondu qu'il y avait bien des meubles et qu'ils n'avaient pas les clés qui étaient détenues par messire Jean Certain, bailli du baron de Cénaret héritier du défunt Bertrand, et qu'ils croient que ledit Certain les a envoyées à mademoiselle de Cénaret. Les prêtres ajoutent qu'ils n'ont pas charge de faire l'inventaire des biens. Le nouveau prévôt fait savoir qu'il entend entrer dans sa maison ce jour et il fait rédiger l'acte en la cathédrale de Mende, en la porte près de la chapelle Saint-Sébastien, en présence de Jacques Chevalier, prêtre, Vital Meseyrac, clerc, serviteur de Raymond de Grandmont, chanoine. Il se rend ensuite à la maison où vit ledit Certain et lui demande les clés. Certain répond qu'il a eu en charge les clés de par Maffre, baron de Cénaret, héritier du défunt prévôt, mais qu'il les a envoyées à mademoiselle de Cénaret, femme dudit monseigneur le baron et ne les a plus. Ledit prévôt déclare alors qu'il va faire ouvrir la maison et faire dresser l'inventaire.
- f° 234, le 11 mai 1535, transaction entre Guillaume Paradis, peigneur de Mende, et Antonie Michel, fille à feu Jacques Michel, et Béatrice, sa sœur
- f° 236, le 21 décembre 1534, vente par Pierre Bonicel, de Félisson (Saint-Bauzile), à Jean et Pierre de Lasfonts, de Lasfonts (Saint-Bauzile), d'un champ contre vingt-quatre livres tournois.
- f° 237, le 20 octobre 1537, testament de Jacques Constans, prêtre d'Hauteville (Rimeize), qui adresse des legs à Astruge et Agnès, ses sœurs, à Marguerite et Jeanne, ses nièces, à Jean Pelissier et Pierre Constans, prêtres, et Pierre Constans, tailleurs, ses neveux. Il nomme héritier universel, Jean Constans, son neveu, fils de feu Jean, frère du testateur.
- f° 238, le 10 janvier 1523, quittance par Jeanne, veuve de Jean Constans, à Jean de Lasfonts, de Lasfonts (Saint-Bauzile), de quinze livres tournois en diminution de sa dot, selon acte de Jean Julien, notaire.
- f° 239, le 8 septembre 1540, enregistrement de lettres apostoliques pour la collation de la cure de Sainte-Marie d'Estables-Rive-d'Olt.
- f° 241v°, le 13 juin 1534, quittance générale des biens familiaux par Catherine, fille de Martial Delom, du Villaret-Rocher (Barjac), future femme de Pierre de Lasfonts, à son dit père.
- f° 242, le 8 décembre 1531, donation d'un champ par Antoine Claret, agriculteur de Bramonas (Barjac), à Jean Thome, prêtre de Bramonas.
- f° 243, le 21 janvier 1547, enregistrement par Jean de Mirmont, chanoine de Mende, bachelier en décret, juge et exécuteur apostolique, de lettres apostoliques pour noble Jean de la Panouze, dit de loupiac, seigneur de Loupiac, de Servières et autres lieux.

- f° 245v°, le 23 août 1532, constitution de dot et affrèrement entre Jean David, chaussetier de Mende, et sa femme, Agnès Melhac.
- f° 247, le 20 janvier 1535, quittance générale par Catherine Galopin, fille de Bernard, pelletier de Mende, femme de Grégoire Delmond, marchand de Mende, à Bernard et Antoine Galopin, pelletier de Mende, ses père et frère.
- f° 248, le 18 août 1548, enregistrement par Jean de Mirmont, chanoine de Mende, juge et exécuteur apostolique, de lettres du pape pour Jean de La Panouze, seigneur de Loupiac.
- f° 251, le 1^{er} avril 1530, requête par Pierre de Boda, prêtre de Mende et procureur d'Antoine Rovière, licencié en droit civil, originaire de Grizac.
- f° 252, le 13 juin 1534, contrat de mariage de Pierre de Lasfonts, fils de feu Michel, agriculteur de Lasfonts (Saint-Bauzile), et Catherine, fille de Martial Delom, de Villaret-Rocher (Barjac).